

# **IRES. "FORUM" 2016**

---

**Actes des rencontres  
organisées par l'IRES**

Privilégiant le regard croisé, l'activité IRES."Forum" a été marquée en 2016 par l'organisation de 26 rencontres et de cycles-débats, ayant trait aux enjeux sociopolitiques et sécuritaires internationaux et régionaux, aux questions liées au modèle de développement du Maroc ainsi qu'aux relations extérieures du Royaume et aux questions globales dont, notamment, la question du changement climatique.

Les personnalités nationales et internationales, les ambassades et les organisations internationales, l'administration et le secteur public, les experts marocains et étrangers, le secteur privé et la société civile ont représenté, respectivement, 15%, 17%, 19%, 39%, 6% et 4% de l'ensemble des participants.

Prenant exemple sur les think tanks internationaux, l'IRES adopte la charte de confidentialité de Chatham House en vue d'offrir l'anonymat aux orateurs et d'encourager l'ouverture et le partage de l'information ainsi que l'éclosion d'idées novatrices. C'est conformément à cette charte que ce recueil des comptes rendus a été élaboré.



## Table des matières

<b>Les enjeux cruciaux de l'humanité</b>	<b>4</b>
<b>Les questions globales liées au climat et à l'environnement</b>	<b>9</b>
Quelles politiques d'adaptation au changement climatique et de réduction de l'empreinte écologique de la planète ?	10
Les objectifs du développement durable et leur concrétisation à l'aune des défis du changement climatique	16
Les enjeux planétaires de la biosphère	20
Vers des stratégies d'adaptation anticipatives aux défis climatiques et environnementaux	26
<b>Les enjeux sécuritaires régionaux et internationaux</b>	<b>30</b>
La crise migratoire en Europe : entre impératifs sécuritaires et considérations humanitaires	31
Les nouveaux défis sécuritaires en Afrique	35
Les enjeux sécuritaires dans le monde arabe : troisième édition de la conférence "Tempête du Savoir"	39
Les phénomènes de radicalisation	44
<b>Les questions nationales à caractère structurel</b>	<b>49</b>
La marque-Maroc en tant que marque ombrelle	50
Quelle contribution des think tanks au débat sur les questions stratégiques du Maroc ?	54
Le lien social au Maroc : deuxième édition de l'enquête nationale	57
Les perspectives du champ politique marocain : quels facteurs de cohésion systémique ?	60
<b>Les relations extérieures du Maroc et la diplomatie</b>	<b>63</b>
Les relations entre le Maroc et la Russie : état des lieux et perspectives	64
Quels leviers de renforcement de la coopération entre les deux rives de l'Atlantique Sud ?	67
Quelles perspectives de renforcement des relations Maroc-Royaume-Uni dans un monde globalisé ?	72
Quelles perspectives de renforcement des relations entre le Maroc et les Etats-Unis ?	76
Les relations du Maroc avec les pays d'Europe du Nord : enjeux et perspectives	80
Les relations entre le Maroc et le Pakistan : réalité et perspectives	84
<b>Le positionnement international du Maroc</b>	<b>87</b>
La réputation du Maroc dans le monde en 2016	88
Les développements récents en matière de politique intérieure et extérieure du Maroc	93
<b>La présentation d'ouvrages</b>	<b>98</b>



---

# **Les enjeux cruciaux de l'humanité**

---



L'Institut Royal des Etudes Stratégiques a organisé, du 11 au 13 juillet 2016, son premier Panel International de Prospectivistes, comprenant d'éminents experts relevant de pays développés (Etats-Unis, Suisse, France) et de pays émergents et en développement (Brésil, Inde, Chine, Russie, Mexique, Afrique du Sud, Egypte, Iran).

Ce Panel, qui entre dans le cadre des travaux de la veille avancée de l'IRES, vise à apporter un éclairage des choix stratégiques, à travers l'anticipation des transitions que connaîtra le contexte extérieur du Royaume, sur le plan mondial et régional.

En marge des travaux de ce Panel, une conférence a été organisée par l'Institut à la Bibliothèque Nationale du Royaume, l'après-midi du 13 juillet 2016, sur le thème "Grands enjeux du monde de demain", en présence des membres du corps diplomatique accrédité au Maroc, de hauts responsables des départements ministériels concernés, des opérateurs privés, des acteurs de la société civile et des experts universitaires.

## **Approche et méthodologie de travail**

A l'issue d'un débat collégial sur l'approche à retenir pour mener cet exercice de prospective, les panelistes ont convenu de se baser sur une grille d'analyse pour identifier et répertorier les tendances lourdes à l'horizon 2030 et 2050, en distinguant les évolutions de portée mondiale de celles à caractère régional.

Cette grille d'analyse s'est basée sur l'outil "Future compass", réalisé par l'IRES et qui permet de cartographier les tendances en 4 catégories :

- Les tendances stables pour lesquelles on dispose d'éléments d'observation assez conséquents pour en cerner l'évolution future et les impacts qui en découlent.
- Les tendances bifurcantes qui peuvent déboucher sur des évolutions contrastées et dont le degré d'incertitude reste élevé.
- Les signaux faibles sur lesquels les questionnements sont peu fréquents et les données quasiment inexistantes.
- Les émergences qui apparaissent pour le moment en tant qu'évolutions improbables, mais dont les impacts pourraient être importants si le contexte devient porteur.



## Principales tendances lourdes identifiées par les membres du panel

Après avoir défini un lexique commun pour éviter les biais sémantiques, les membres du panel ont procédé, dans un premier temps, à l'identification des principales tendances lourdes, réparties selon les quatre catégories précitées. Ces tendances couvrent toutes les dimensions susceptibles d'avoir un impact sur le futur de l'humanité. Celles-ci sont présentées ci-après :

- Allongement de la durée de vie dans des limites jusque-là inobservées : une telle évolution aurait des conséquences importantes, à l'horizon 2050, tant sur les systèmes de retraites que sur les systèmes de santé et les structures d'accueil des personnes âgées. Elle pourrait, aussi, introduire de nouveaux paradigmes quant à la notion de la population active au cas où l'extension de l'âge s'accompagne d'une amélioration notable des conditions de santé.
- Transformation profonde des valeurs culturelles et coexistence avec une pluralité d'identités : Cette question cruciale s'imposerait davantage à l'horizon 2030. Elle consacre l'avènement du citoyen-monde, dont l'identité incorpore plus d'un référentiel ethnique et/ou culturel. Facteur de convergence et de coexistence, cette réalité poserait aussi des difficultés en ce qui concerne l'allégeance des citoyens et leurs positions eu égard à des questions qui interpellent les différentes facettes qui forgent leur identité plurielle.
- Technologie et chômage : L'usage de la robotisation à grande échelle à l'horizon 2030 pourrait occasionner le remplacement par la machine des services fournis par l'Homme. Cela entraînerait des destructions massives des emplois simples et favoriserait le déplacement des emplois vers les profils hautement qualifiés. Une réflexion s'impose sur les métiers de demain et des cursus de formation à mettre en place pour les futures générations.
- Digitalisation : L'essor de la digitalisation impacterait, à l'horizon 2030, tant la compétitivité des économies, en favorisant l'émergence de nouvelles règles concurrentielles, que les rapports sociaux, en conduisant à la vitalisation du lien social.



- Industrie 4.0 : Elle annonce le passage, à l'horizon 2030, à la quatrième révolution industrielle, basée sur les nouvelles technologies et l'innovation. Plus qu'une révolution technologique, l'industrie 4.0 s'apparente plutôt à une réorganisation complète du mode de production, en permettant d'optimiser l'outil de production, de produire plus rapidement, à meilleur coût et de manière écologique.
- Anthropocène : Il s'agit d'une nouvelle étape de l'évolution de l'humanité où son influence géographique et écologique sur la terre viendrait à terme. L'emprise de l'Homme sur la terre devrait connaître à l'horizon 2050 un tournant décisif en lien avec les nouvelles réalités introduites par le dérèglement climatique. L'Homme devrait, alors, entamer une nouvelle phase pleine d'incertitudes et auxquelles il ne semble pas être suffisamment préparé.
- L'intelligence humaine augmentée : Les progrès de la science devraient conduire à l'horizon 2050 à des découvertes significatives de nature à permettre non seulement de corriger les anomalies génétiques responsables de maladies, mais aussi d'augmenter les capacités physiques et cérébrales de l'Homme. Au-delà des considérations liées à l'éthique que recèle cette question, le risque de créer de nouvelles formes d'inégalités demeurerait entier.
- Nouvelles formes de gouvernance et déplacement du pouvoir : Cette tendance devrait se matérialiser, à l'horizon 2030, par une atténuation de la centralisation du pouvoir par l'Etat et, par ricochet, l'émergence de nouveaux acteurs influents tant à l'échelle nationale qu'internationale, en l'occurrence les villes monde, les firmes transnationales et les ONG. En particulier, les ONG devraient acquérir un pouvoir marqué et verraient leur influencer sur les agendas locaux et internationaux évoluer du simple lobbying à l'implication effective dans la gouvernance et la prise de décision.
- Montée de la violence : Tendance qui se manifeste depuis quelques années, la montée de la violence gagnerait en intensité à l'horizon 2030. La préoccupation majeure viendrait, particulièrement, des individus et moins des groupes extrémistes ou radicaux. La capacité de nuisance que pourrait représenter certains individus est telle que ces individus seraient difficiles à repérer par les services de sécurité, agissant seul sur la base de convictions idéologiques et ayant accès facilement à des moyens de destruction.



## Enseignements déduits du PIP

L'exercice prospectif mené dans le cadre du PIP 2016 recèle plusieurs enseignements utiles, parmi lesquels il convient de citer les points ci-après:

- Les tendances structurelles identifiées par les membres du Panel convergent largement avec celles retenues par l'IRES dans le cadre de son système de veille avancée. Une telle convergence conforte les choix opérés par l'Institut au niveau de son programme de travail, qui avait mis l'accent depuis le départ sur les tendances structurelles à fortes incidences sur la trajectoire de développement du Royaume et de son positionnement international.
- La participation active des membres de l'Institut aux travaux de ce Panel a permis de relever que le Maroc est capable de produire une vision du monde tournée vers l'avenir et axée sur une bonne connaissance des spécificités régionales, notamment celles des régions qui constituent un espace de projection de la politique étrangère du Royaume.
- Les éclairages apportés par l'IRES sur les spécificités du Maroc et sur les avancées réalisées dans une multitude de domaines, ainsi que les priorités de moyen-long termes du Royaume au titre de son positionnement international, se sont avérés d'un apport utile en termes de diplomatie intellectuelle surtout que les experts conviés relèvent de centres de réflexion réputés et sont fortement actifs dans les espaces de débats à l'échelle régionale et internationale.
- Certaines tendances émergentes, même si elles semblent pour le moment moins prioritaires pour le Maroc, au vu de leur caractère lointain, méritent d'être prises en compte et figurer, de ce fait, au rang des priorités. L'ancrage précoce du Maroc au cycle des innovations à caractère scientifique et technique, qui se profilent à l'horizon, est une opportunité de taille à même de permettre au Royaume de briser le cercle de l'évolution linéaire, ayant caractérisé jusque-là son profil de spécialisation, de s'insérer dès à présent dans le nouvel ordre concurrentiel du monde de demain.
- La conférence aminée, en marge des travaux du Panel, dans les locaux de la Bibliothèque Nationale du Royaume a été l'occasion d'étendre le débat au grand public et de susciter l'intérêt des intellectuels, des acteurs publics et privés ainsi que les chercheurs quant à l'opportunité de promouvoir la culture du futur et de promouvoir de nouvelles approches à caractère systémique pour appréhender les problématiques structurelles qui interpellent aussi bien le Maroc que son environnement régional et international.





---

# **Les questions globales liées au climat et à l'environnement**

---



# Quelles politiques d'adaptation au changement climatique et de réduction de l'empreinte écologique de la planète ?

2 mai 2016

---

Cette rencontre internationale s'inscrit dans le cadre de la contribution de l'IRES aux débats sur les questions climatiques et environnementales, en perspective de la Conférence mondiale sur le climat (COP22), qui s'est tenue à Marrakech, au Maroc, entre le 7 et le 18 novembre 2016.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des experts relevant de think tanks internationaux, a été dédiée à l'examen des enjeux et des défis soulevés par le changement climatique et l'empreinte écologique. L'accent a été mis sur l'identification des meilleures voies susceptibles d'apporter des réponses de fond à ces deux problématiques structurelles.

## Changement climatique : enjeux et orientations de politiques publiques

Phénomène global, transfrontalier et irréversible, le changement climatique constitue la plus grande menace que l'humanité ait jamais connue. Les menaces multidimensionnelles qu'il suscite n'épargneraient, dans le scénario de l'indifférence, aucune région et aucun pays. De ce fait, les réponses à adopter pour anticiper et endiguer ces menaces exigent le recours à des politiques globales et intégrées, axées sur une articulation étroite entre politiques d'atténuation et politiques d'adaptation.

Ces deux politiques s'avèrent complémentaires. Pour preuve, les politiques d'adaptation au changement climatique contribuent autant à la résilience des pays à ce phénomène qu'à l'effort mondial de réduction des gaz à effet de serre. L'exemple le plus illustratif est celui des énergies renouvelables.

Si les aspects liés à l'atténuation ont fait l'objet d'un examen approfondi dans les travaux scientifiques à l'échelle internationale, la connaissance sur l'adaptation reste encore à développer. Le prochain rapport du GIEC, qui sera publié en 2018, se focalisera sur l'adaptation et permettra d'approfondir la réflexion sur cette question et de mettre en lumière les options de politiques publiques à mettre en œuvre au niveau des secteurs prioritaires en la matière.



Sur un autre registre, les 17 objectifs de l'agenda 2030 relatifs au développement durable comptent plusieurs actions où l'effort d'atténuation et d'adaptation vont de pair. Chacun des objectifs de cet agenda comporte des lignes d'action destinées à lutter contre le changement climatique et à renforcer les capacités d'adaptation des différents pays aux effets de ce phénomène planétaire.

Pour ce qui est des défis liés au financement des politiques de lutte contre le changement climatique, il convient de rappeler que lors de la COP 15, tenue à Copenhague en 2009, les pays industrialisés se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour accompagner la mise en œuvre des politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Cet engagement a été réitéré lors de la COP 21 à Paris qui ambitionne de faire de la finance carbone un instrument de réduction des gaz à effet de serre.

Sachant que le coût de l'adaptation au changement climatique requiert des ressources financières qui dépassent largement les capacités des pays en développement, il serait approprié de recourir à une approche axée sur la priorisation des projets en ciblant ceux dont la mise en œuvre n'est pas coûteuse.

En ce qui concerne l'appropriation collective des enjeux liés au changement climatique, de par la nature complexe et transversale des politiques d'adaptation, celle-ci exige une approche intégrée et multi-acteurs, en vue de mobiliser les synergies entre différents intervenants et asseoir ces politiques sur des bases solides et durables.

Les approches à privilégier en matière de gouvernance des projets d'adaptation devraient prendre en considération la dimension scientifique, institutionnelle, économique et sociale. Ces approches requièrent une collaboration étroite entre le secteur public et privé, à travers des partenariats renouvelés qui répondent aux exigences de l'intérêt général et aux impératifs de rentabilité des investissements privés.

La mise à contribution des organisations non gouvernementales dans l'effort d'adaptation au changement climatique n'est pas des moindres. L'action de ces organisations dans le domaine de la sensibilisation, la formation et le renforcement des capacités des acteurs locaux revête une importance indéniable.



## **L'altération de la biocapacité de la planète : un enjeu mondial de grande ampleur**

La lutte contre le changement climatique ne devrait pas pour autant occulter la question de l'empreinte écologique. Corolaire d'une vaste crise écologique : déforestation, pollution, épuisement des sols, atteinte au bon fonctionnement des écosystèmes et de la biodiversité, la prévalence de modèles de développement non-soutenables a fortement altéré les équilibres environnementaux, affectant ainsi la capacité de reproduction biologique de la planète. Selon plusieurs sources concordantes, dont le Footprint Network, l'empreinte écologique par habitant dépasse la biocapacité globale par tête dans 91 des 152 pays étudiés.

Les écosystèmes n'arrivent plus à suivre le rythme que leur impose l'humanité. L'empreinte écologique dépasse la biocapacité mondiale, depuis les années 70. Selon le scénario tendanciel, l'humanité aurait besoin de plus de deux planètes pour satisfaire ses besoins à l'horizon 2050.

Parallèlement à la place de choix qu'il faut, désormais, accorder aux politiques d'adaptation au changement climatique, les modes de gestion, d'utilisation et de partage des ressources naturelles devraient, aussi, s'opérer selon des approches qui tiennent compte des limites objectives de la capacité de la planète et du droit des générations futures.

L'atténuation des déficits écologiques, qui sont déjà à des niveaux alarmants, n'est plus un confort de politiques publiques puisque les impératifs de sécurité hydrique, alimentaire et énergétique en dépendent largement.

## **L'Afrique face aux défis climatiques et environnementaux**

L'Afrique compte parmi les continents les plus vulnérables au changement climatique. Malgré l'insuffisance de données climatiques sur quelques régions du continent, il est observé une élévation générale de la température, une variabilité des précipitations et une intensification des événements climatiques extrêmes.

Les effets du changement climatique, conjugués à une poussée démographique, pèseraient lourdement sur le développement futur de l'Afrique. Ce continent, fait déjà face aux défis liés à la sécurité hydrique, alimentaire et sanitaire et dispose d'une capacité limitée en termes de résistance climatique.

Certes, la biocapacité africaine a augmenté de près de 30% entre 1961 et 2006. Toutefois, ces gains de production n'ont pas suffi à faire face à la demande. Sur la même période, l'empreinte écologique des pays d'Afrique, a augmenté de 240%.



La capacité d'adaptation des pays africains aux effets générés par la dégradation de la biocapacité diffère selon les contextes. Si certains pays pétroliers tels que l'Algérie, l'Égypte, le Nigeria et l'Afrique du Sud disposent de moyens pour importer des actifs écologiques, d'autres pays n'ont pas les moyens pour s'offrir une telle option (Malawi, Burkina Faso, l'Ouganda, le Zimbabwe...).

Dans le but d'améliorer l'efficacité de leurs politiques environnementales, les pays d'Afrique gagneraient à renforcer leur coopération au niveau bilatéral et continental, à travers l'échange des meilleures pratiques, de transfert de savoir et de savoir-faire et d'appui institutionnel. Cette coopération devrait concerner en priorité la concrétisation de l'agenda 2030, en assurant la cohérence des objectifs de développement durable avec les priorités stratégiques des pays africains.

## **Le Maroc devant la menace du changement climatique et le risque de dépassement de sa biocapacité**

Le Maroc dont la vulnérabilité au changement climatique est avéré, a opéré plusieurs réformes destinées à intégrer cette donnée dans les politiques publiques du Royaume. Le Maroc a entrepris des mesures d'adaptation pour faire face aux vulnérabilités auxquelles il se trouve confronté en termes de sécurité hydrique, alimentaire et énergétique, au même titre que les défis encourus en termes de perte de biodiversité et de menaces sur le littoral.

En particulier, l'agriculture constitue le domaine où l'action marocaine en matière d'adaptation a connu un progrès réel. C'est ce dont témoigne l'intégration du changement climatique dans le Plan Maroc Vert, à travers le développement de cultures résilientes aux conditions climatiques.

En perspective de la COP 22, le Maroc a lancé l'initiative baptisée triple A (par analogie à ce qui est en vigueur dans les agences de notation) : Adaptation de l'Agriculture Africaine. Cette initiative a été développée en partenariat avec le groupe OCP et bénéficie du soutien d'ONG internationales impliquées en la matière.

Le secteur de l'énergie est aussi un des secteurs phares de la politique marocaine de lutte contre le changement climatique. La mobilisation du potentiel des énergies renouvelables permettrait de diversifier le bouquet énergétique national, réduire la dépendance énergétique du Maroc et de l'ériger à terme en exportateur mondial des énergies propres.



Quant à l'empreinte écologique du Maroc, celle-ci est en progression constante mais demeure faible par rapport à la moyenne des pays du pourtour méditerranéen. Cela laisse suggérer que le développement du pays ne s'est pas fait au détriment de sa biocapacité globale. Néanmoins, le risque d'altération de cette biocapacité demeure entier pour la prochaine décennie, si le rythme et le mode d'exploitation des ressources naturelles se poursuit dans les années à venir.

L'empreinte carbone du Maroc est faible par rapport à l'empreinte non carbone, ce qui offre au Royaume un potentiel important en matière de développement économique de par l'engagement du pays en faveur des énergies renouvelables. La stratégie nationale de l'énergie vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 32% à l'horizon 2030.

## **Synthèse des débats**

Les principaux points des débats ayant jailli lors de cette rencontre sont présentés ci-après :

- L'agenda 2030 sur les objectifs de développement durable constitue une opportunité pour infléchir les modes de production et de consommation peu compatibles avec les impératifs de préservation des équilibres environnementaux, tout en favorisant les droits des pays au développement économique et social. La concrétisation de cet agenda est tributaire du renforcement de la visibilité financière des projets y afférent.
- Les opérateurs économiques sont appelés à mieux connaître les défis que poserait le changement climatique à leurs activités et à réfléchir sur les mécanismes d'adaptation. Pour faire adhérer le secteur privé à l'effort d'adaptation, des mesures devraient être prises en termes de mise en place d'un cadre incitatif pour l'investissement privé (dégrèvement fiscal, simplification des procédures réglementaires et accessibilité au financement bancaire).
- Afin de pouvoir mobiliser les financements nécessaires pour les projets d'adaptation, il est essentiel de renforcer les capacités des pays en matière d'ingénierie financière. S'agissant de l'allocation des ressources financières disponibles, le défi réside dans la conception de formules simples pour faire bénéficier les régions, les villes et les organisations non gouvernementales.
- L'intégration des risques liés à l'augmentation de l'empreinte écologique dans les risques souverains des pays pourrait influencer significativement leur rating. Les pays, qui optent pour une gestion durable de leurs ressources naturelles et qui maîtriseront leur consommation auraient ainsi un avantage compétitif certain.



- Le coût de l'adaptation pour l'Afrique est estimé entre 1 à 2% du PIB du continent. La question se pose quant au financement des politiques d'adaptation et les voies d'adaptation de l'Afrique au changement climatique sans compromettre le développement économique du continent.
- Les processus d'adaptation au changement climatique en Afrique sont généralement linéaires et comprennent des mesures calquées sur celles prises par les pays occidentaux. Les capacités d'adaptation sont limitées et la sensibilisation des citoyens aux effets du changement climatique demeure très insuffisante.
- Le domaine agricole représente l'exemple le plus illustratif en matière de mise en œuvre de politiques d'adaptation. La mise en place par le Maroc de cartes de vocation agricole a constitué un levier pour adapter les cultures aux spécificités du sol, assurer le meilleur usage des ressources hydriques et faire face aux aléas climatiques, à travers le recours à l'assurance agricole.



# Les objectifs du développement durable et leur concrétisation à l'aune des défis du changement climatique

10 mai 2016

---

Cette rencontre organisée par l'IRES en partenariat avec les Nations-Unies au Maroc, a eu pour objet de cerner les enjeux et les défis liés à la mise en œuvre de l'agenda 2030 et sur la lecture croisée des objectifs y afférents, sous l'angle des impacts du changement climatique.

Les discussions, qui ont eu lieu, ont mis en relief l'importance de renforcer la soutenabilité des modèles de développement par le biais de la valorisation du capital immatériel et l'impératif de recourir à des modes de gouvernance axés sur des approches participatives, transversales et intégrées, à même de favoriser une articulation judicieuse entre le niveau national et territorial.

D'autres aspects ont été abordés dont notamment la question de la mise en place de systèmes performants de suivi et d'évaluation des politiques publiques consacrées à la mise en œuvre des objectifs de développement durable ainsi que la question du renforcement de la coopération internationale, moyennant le recours à des modes de financements innovants.

## L'agenda 2030 pour le développement durable

Succédant aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, dont la mise en œuvre a permis, quoique dans des proportions différenciées d'améliorer les conditions de vie dans plusieurs pays en développement, "l'agenda 2030", adopté en septembre 2015, ambitionne de donner une nouvelle impulsion aux efforts de la communauté internationale en matière de développement durable.

Les nouveautés majeures apportées par l'agenda 2030 peuvent être résumées ci-après :

- Une dimension universelle : il interpelle tous les pays qui devront tous fournir des efforts pour mener des réformes afin d'atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable. Ce concept d'universalité implique une nouvelle réorientation politique plus solidaire avec un esprit de coopération et de responsabilité mutuelle compatible avec les exigences de la mondialisation.





- Une approche différenciée : qui permet de prendre en compte les spécificités et les défis prioritaires des pays, notamment ceux en développement. En effet, chaque pays devra agir en fonction de ses propres capacités et moyens et de décider de la méthode d'incorporation de ces objectifs dans les processus de planification, les politiques et stratégies nationales et locales.

## **Les objectifs du développement durable sous l'angle du changement climatique**

Les objectifs du développement durable incorporent, en principe, les préoccupations d'ordre environnemental et écologique, notamment l'objectif 13, intitulé "Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques". La question se pose, toutefois, en ce qui concerne la prise en compte du changement climatique, en tant que question globale et transversale, au niveau des objectifs retenus, particulièrement pour ce qui est des pays en développement dont les capacités d'adaptation à ce phénomène planétaire sont encore limitées.

Facteur aggravant, le changement climatique, compte tenu de ses impacts, notamment en termes d'altération des bases productives de l'agriculture, d'accentuation des phénomènes extrêmes et d'émergence de nouvelles maladies, risque de rendre le rattrapage de l'écart de développement, encore plus difficile à réaliser entre les pays développés et ceux en développement. De portée globale, vu qu'ils concernent autant les pays développés que les pays en développement, les 17 objectifs de développement durable traduisent une prise de conscience quant à l'importance d'infléchir les modèles de développement, jusque-là poursuivis, à l'échelle planétaire.

Cette inflexion s'impose, aujourd'hui, avec acuité pour sécuriser la croissance économique, réduire les inégalités sociales et préserver le cadre naturel. La soutenabilité des modèles de développement requiert la valorisation du capital immatériel, en tant que source de création de richesse et levier de consolidation de la cohésion sociale et de préservation du cadre naturel pour les générations futures. Au sein du capital immatériel, le capital humain, dans sa double dimension, aptitudes individuelles et aptitudes collectives, représente un poids prépondérant et doit être placé, dès lors, au rang des priorités des politiques publiques dans les pays en développement.

La lutte contre les inégalités dans leurs multiples dimensions nécessite le recours à des approches inclusives, favorisant la généralisation de l'accès des populations aux services sociaux de base. Dans le cadre de cette lutte, il est important de tenir compte des menaces émergentes, au premier rang desquelles figure le changement climatique.



Les impacts de ce phénomène, en termes d'altération de la sécurité hydrique, alimentaire et sanitaire, au même titre que les effets sur les déplacements forcés des populations, devraient être pris sérieusement en compte, au niveau des politiques d'adaptation à l'œuvre ou envisagées.

L'économie verte constitue une réponse appropriée pour relever en même temps les défis du développement et du changement climatique. Pour cela, il serait opportun que les pays en développement mettent en place une feuille de route de l'économie verte, à décliner sur le plan territorial et ce, en vue d'anticiper l'émergence de nouveaux modes de production et de consommation, prenant en ligne de compte les considérations écologiques.

L'objectif est de faire évoluer, aisément, les modèles de développement et de les orienter vers l'économie bleue, concept s'inspirant du cycle biomimétique de la nature. La lutte contre les effets du changement climatique exige l'adoption d'une stratégie globale et intégrée pour l'anticipation des risques et la gestion des crises, liés à l'environnement, de façon générale. Cela rendrait nécessaire de repenser les politiques publiques, de manière à y intégrer effectivement la notion de réduction des risques climatiques et environnementaux.

## **Synthèse des débats**

La présente synthèse récapitule les traits saillants des débats tenus en marge des sessions de cette rencontre. Plusieurs pistes de réflexion ont été identifiées par les participants à cette rencontre. Celles-ci peuvent être articulées autour des axes ci-après :

- L'articulation entre les objectifs de développement durable et les politiques de lutte contre le changement climatique, exige le recours à une approche intégrée et transversale permettant de dépasser la vision sectorielle et d'assurer une convergence des deux agendas selon les priorités nationales.
- L'atténuation de la disparité genre exige d'accorder la priorité aux femmes rurales et aux couches sociales les plus exposées aux risques climatiques et ce, en vue de diminuer les discriminations à leur égard.
- La mise en œuvre réussie des objectifs de développement durable rend nécessaire de mettre à contribution l'ensemble des acteurs (pouvoirs publics, secteur privé, collectivités territoriales, société civile...). Elle nécessite également de promouvoir les interactions entre la recherche universitaire et les politiques de développement, tout en faisant des partenariats public-privé le mode privilégié de mise en œuvre des politiques publiques.



- Le renforcement de la coopération Sud-Sud, notamment, avec les pays d'Afrique subsaharienne, est porteuse de plusieurs opportunités. Cette coopération devrait être axée sur le renforcement des capacités institutionnelles et sur le transfert de technologie verte pour réduire la vulnérabilité des pays partenaires d'Afrique face au changement climatique. Dans cette perspective, le Maroc gagnerait à capitaliser son expérience en matière de lutte contre le changement climatique en vue de faire du Royaume une référence régionale dans le domaine des énergies renouvelables et des projets de développement socioéconomique.
- En vue d'asseoir les politiques environnementales sur des expertises scientifiques fiables, il serait important de pallier à l'insuffisance des données statistiques en mettant en place des observatoires régionaux dédiés à la collecte des données qualitatives et quantitatives.
- Il s'avère également nécessaire de mettre en place des systèmes de suivi-évaluation pour mesurer l'efficacité des actions entreprises concernant l'adaptation ou l'atténuation entrant dans le cadre des objectifs de développement durable. Il en est de même pour l'identification des meilleures pratiques de gestion durable des ressources naturelles et de protection de l'environnement qu'il conviendrait de diffuser auprès des acteurs concernés afin de cultiver l'esprit de l'exemplarité.



# Les enjeux planétaires de la biosphère

14 novembre 2016

---

A l'occasion de la 22<sup>ème</sup> Conférence des Parties (COP22) qui s'est tenue à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016, l'IRES a organisé le 14 novembre 2016, au Pavillon du Royaume du Maroc, un side event consacré à la présentation des conclusions du rapport stratégique 2017 de l'IRES sur les enjeux planétaires de la biosphère, particulièrement le changement climatique et l'empreinte écologique.

Ce side-event a vu la participation de personnalités marocaines et étrangères, de délégations relevant de pays d'Afrique, d'Europe, des Caraïbes et du Conseil de Coopération du Golfe.

## Approche et objectifs du rapport stratégique

Le rapport stratégique 2017 de l'IRES est la troisième édition d'une série de rapports de référence, intitulés Panorama du Maroc dans le monde. Ces rapports annuels ont pour objectif de présenter une situation donnée dans sa globalité afin de mieux en cerner les enjeux systémiques.

Ce troisième rapport stratégique est dédié aux questions cruciales du changement climatique et de l'empreinte écologique. Elaboré à l'occasion de la tenue au Maroc de la Conférence Mondiale sur le Climat (COP22), ce rapport se veut une contribution de l'IRES aux réflexions internationales sur le changement climatique, en apportant un regard systémique et prospectif à ce grand défi : la transformation des conditions naturelles propres au milieu de vie des êtres humains.

L'objectif de ce rapport est :

- de mettre l'accent sur les facteurs les plus souvent occultés, tels le méthane au niveau du changement climatique et le système océanique pour ce qui est de l'empreinte écologique.
- de montrer qu'une approche intégrée du changement climatique et de l'empreinte écologique est la seule en mesure d'affronter l'ampleur des transformations en cours.
- de sensibiliser à l'impératif de repenser toute la relation de l'Homme à la nature.



Pour mieux cerner les contours de cette problématique, le concept de "biosphère" a été retenu pour ses aspects holistiques et interdisciplinaires et, principalement, pour sa référence scientifique plutôt que politique.

## **Accentuation des impacts du changement climatique**

Le changement climatique a des effets qui se font déjà sentir en 2015, comme il en ressort des éléments suivants :

- Des températures records : atteinte du seuil de réchauffement de +1°C en 2011–2015 par rapport à l'époque préindustrielle.
- Des régimes de précipitation altérés : accroissement des fortes précipitations au nord et diminution des saisons humides au sud.
- Des évènements climatiques extrêmes, à une fréquence croissante.
- Des glaciers en recul dans les deux hémisphères, ce qui constitue une menace sérieuse pour les réservoirs d'eau potable.

La situation du climat mondial devrait s'aggraver à l'avenir. Selon le GIEC (5ème rapport, 2013, donc avant l'accord de Paris) :

- entre 2046 et 2065, la température moyenne à la surface de la terre augmenterait vraisemblablement de 1,4°C, par rapport à la période 1986-2005.
- le niveau des mers pourrait augmenter d'environ 26 cm à l'horizon 2046-2065. par rapport à la période 1971 et 2010, sachant que 60% de la population mondiale en 2015 vit à moins de 150 km d'une côte.

Deux facteurs de rupture sont considérés dans l'accentuation des impacts du changement climatique. En 2010, le méthane a représenté 16% des émissions totales de gaz à effet de serre. Si sa durée de séjour dans l'atmosphère est relativement faible (12 ans), il est en revanche 25 fois plus contributif que le gaz carbonique à l'effet de serre.

Les océans sont le lieu critique où se conjuguent de plein fouet la démesure de l'empreinte écologique et le changement climatique, avec pour conséquence une augmentation de 26% de l'acidité des océans, impactant la biodiversité (25% des coraux sont affectés) et la désoxygénation dans certaines zones, induite par la disparition des planctons qui transforment le CO<sub>2</sub> en oxygène.



## **Des enjeux climatiques qui se conjuguent à une forte altération de la biocapacité de la planète**

En 2012, l'empreinte écologique de l'humanité sur la planète s'est élevée à 20,1 milliards d'hectares globaux, soit l'équivalent de 2,84 hectares globaux par habitant alors que la biocapacité de la planète est de l'ordre de 12,25 milliards d'hectares globaux, soit 1,73 hectare global par habitant.

Ce dépassement de la biocapacité moyenne mondiale par habitant s'étend, désormais, à 128 des 187 pays étudiés par l'organisation internationale "Global Footprint Network".

Environ la moitié de l'empreinte écologique mondiale a été le fait, en 2012, de 5 pays : la Chine, les Etats-Unis d'Amérique, l'Inde, la Fédération de Russie et le Japon. La plus importante composante de l'empreinte écologique est le carbone, sous la forme d'émissions de CO<sub>2</sub> dont les principaux émetteurs sont la Chine avec 27% et les Etats-Unis avec 16%.

Les principales causes de l'augmentation de l'empreinte écologique sont le fait de la forte progression de la population mondiale qui a engendré d'importants besoins socioéconomiques à satisfaire et des effets occasionnés par le changement climatique, en termes d'altération des bases productives de l'agriculture et de menaces sur la biodiversité.

De plus, les modes de développement non soutenables des pays développés qui se sont érigés en modèle exclusif de croissance et le rythme de rattrapage accéléré des pays émergents dont la demande en ressources naturelles s'est accrue considérablement ainsi que la forte croissance du commerce international qui permet à des pays en déficit écologique d'importer leurs besoins en ressources naturelles de l'extérieur ont contribué à l'altération de la biocapacité de la planète.

## **Les facteurs stratégiques clés à prendre en compte pour préserver la biosphère**

Quatre principes directeurs fortement interdépendants devraient structurer toute stratégie de préservation de la biosphère :

- Faire ensemble : une prise de conscience de toutes les parties prenantes est nécessaire car la lutte contre le changement climatique et la dégradation de la biosphère ne saurait se limiter à la seule action de la puissance publique.



- Mieux connaître : tant sur le plan scientifique (système météorologique planétaire, mécanismes océaniques) que sur le plan statistique (biodiversité, populations à risque), la connaissance doit être rapidement et significativement améliorée pour mieux comprendre les changements à l'œuvre et à venir (anticipation).
- S'adapter : face à la dégradation de la biosphère comme au changement climatique, il faut d'abord s'adapter, en attendant une possible atténuation, voire une amélioration. Il s'agit d'abord d'un état d'esprit qui doit être inculqué à travers des programmes éducatifs pour toutes les classes d'âge et selon chaque culture.
- Anticiper : "Il n'existe pas de catastrophe naturelle : la catastrophe résulte seulement de l'impréparation humaine à des événements naturels". D'où la nécessité d'une prise en compte croissante des risques par le biais de leur anticipation, l'évaluation de leurs impacts potentiels et leur gestion systématique pour accroître la résilience, limiter les crises et faire de la gestion des risques des opportunités de développement.

## **Impacts du changement climatique et de l'empreinte écologique : zoom sur l'Afrique**

Le grand défi de l'Afrique réside dans le fait que ce continent doit poursuivre son développement dans un contexte de changement climatique et à un moment où l'empreinte écologique a déjà dépassé la biocapacité de plusieurs pays africains.

Si globalement, l'Afrique affiche un niveau d'empreinte écologique par habitant, inférieur à la moyenne mondiale, le processus de convergence dans lequel sont inscrits les pays africains met, néanmoins, à rude épreuve les équilibres écologiques, déjà précaires dans plusieurs pays du continent. Cette situation est particulièrement préoccupante en Afrique du Nord et dans certains pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est.

Par habitant, l'empreinte écologique de l'Afrique représente en 2012 presque la biocapacité du continent. Les problèmes de disponibilité des ressources hydriques, de perte de biodiversité et d'absorption des déchets auront des conséquences sur l'avenir du continent africain.

En réponse à la vulnérabilité accrue au changement climatique, la Banque Africaine de Développement a intégré l'adaptation au changement climatique dans son plan d'action qui comporte, entre autres, des outils de financement des projets, notamment dans les domaines vulnérables au changement climatique.



Le programme Intra-ACP de l'Alliance Mondiale contre le changement climatique (AMCC+) se concentre sur la région COMESA-EAC-SADC où le changement climatique se traduit par une fréquence accrue des événements extrêmes. Le programme contribue à renforcer la résilience du secteur agricole aux impacts du changement climatique.

Le continent s'est également doté d'une stratégie relative à la faune sauvage en juin 2015. Celle-ci vise à inciter les pays africains à réagir d'une manière harmonisée contre l'exploitation illégale et le commerce illicite de la faune et de la flore sauvage.

## **Principales conclusions du rapport stratégique**

La dégradation de la biosphère terrestre, sous l'influence du changement climatique, de la surexploitation des ressources naturelles et de la pollution, est suffisamment grave, aujourd'hui, pour poser la question des conditions de survie de l'humanité.

La prise de conscience internationale de l'urgence de la situation en matière de changement climatique est une avancée majeure en faveur d'une politique d'atténuation et d'adaptation, à la hauteur des enjeux. Mais la concentration des préoccupations sur l'énergie et le climat, au détriment de l'ensemble des autres facteurs de dégradation de la biosphère, est un risque qu'il faut énergiquement veiller à éliminer.

Malgré la prise de conscience émergente et la fixation de grands objectifs mondiaux, régionaux ou nationaux, les mesures sont encore trop lentes au niveau de leur application et inefficaces.

Ceci a pour cause la très grande complexité des systèmes naturels dont la compréhension est encore très incomplète ainsi que la rupture croissante des humains avec la nature, résultant d'un monde de plus en plus urbanisé et technologique, auxquelles s'ajoute un facteur aggravant relatif à la croissance démographique et l'accès d'une partie plus grande de la population à un mode de vie incompatible avec la frugalité requise.

La nécessité de mettre en œuvre des actions coordonnées à l'échelle mondiale (entre pays et régions) et à l'échelle locale (entre différents niveaux de gouvernance) s'impose avec acuité, privilégiant la subsidiarité pour traiter les problèmes à l'échelle la plus appropriée.





Face à l'impossibilité de traiter tous les problèmes en même temps, des hiérarchisations s'imposent, sur la base d'une vision systémique de l'ensemble des facteurs de changement (urgents et corrélés) et de la vulnérabilité des populations concernées, qu'elles soient humaines, animales ou végétales. Cette vision doit être clairement et rapidement établie.

La restauration de l'équilibre de la biosphère ne se fera pas sans le développement d'un nouvel état d'esprit, en rupture radicale avec la posture prédatrice de l'être humain sur son environnement.



# Vers des stratégies d'adaptation anticipatives aux défis climatiques et environnementaux

14 novembre 2016

---

En marge de la présentation des conclusions de son rapport stratégique 2017, l'IRES a organisé lors de la COP 22 un second side-event au pavillon du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Le panel a été animé par le Représentant Résident du PNUD au Maroc, les Présidents de think tanks de renom, comme the World Resources Institute, the Institute for Sustainable Development and International Relations, the International Institute for Sustainable Development ainsi que l'Université d'Amsterdam. Il a été dédié à la question des stratégies d'adaptation anticipatives aux défis climatiques et environnementaux.

Les membres du panel ont été sollicités pour donner leur avis sur les points suivants :

- Les problèmes mondiaux de la biosphère sont interdépendants, en particulier le changement climatique et l'empreinte écologique.
- Faire face au changement climatique est certainement important, mais cela ne doit pas occulter la nécessité de traiter d'autres facteurs tout aussi responsables de la dégradation de la biosphère.
- Les stratégies d'adaptation axées sur l'anticipation et la gestion des risques climatiques sont préférables à celles qui reposent uniquement sur le renforcement des capacités des populations et sur la résilience des secteurs vitaux et des écosystèmes.
- Rétablir l'équilibre de la biosphère requiert un changement de paradigme dans la manière dont les humains interagissent avec l'environnement. La croissance verte à travers l'intégration des cycles biologiques au cœur du raisonnement économique peut être une option.
- La complexité des systèmes naturels, l'urbanisation accélérée du monde, la croissance de la population et le mode de vie, basé sur la consommation excessive ainsi que le progrès technologique sont parmi les facteurs qui ralentissent la mise en œuvre



effective de stratégies lorsqu'il s'agit de repenser la relation "Homme/environnement".

## **ELEMENTS DE REPONSE**

Les enjeux mondiaux de la biosphère sont étroitement liés, en particulier le changement climatique et l'empreinte écologique. Ces deux phénomènes agissent de manière concomitante. Pour preuve les déstabilisations causées par le changement climatique en termes de montée de l'aridité, de dégradation des bases productives de l'agriculture et d'intensification des phénomènes climatiques extrêmes occasionnent une ponction sur les ressources disponibles pour faire face à des besoins sans cesse croissants. En poussant la rareté des ressources à l'extrême, le changement climatique et la poussée démographique accélèrent l'empreinte écologique de la planète et amplifient de ce fait les déséquilibres environnementaux, en l'absence d'actions vigoureuses visant à introduire plus de rationalité dans l'usage des ressources naturelles.

La lutte contre le changement climatique ne doit pas occulter la nécessité de traiter d'autres facteurs tout aussi importants qui causent la dégradation de la biosphère. Dans ce cadre, plusieurs actions prioritaires devraient être menées dont notamment la lutte contre la pauvreté et la précarité, surtout en milieu rural, la transition réussie vers des modèles urbains intelligents, permettant de concilier entre la durabilité environnementale et l'amélioration du cadre de vie des populations, ainsi que l'accélération de la transition énergétique et la promotion de business models axés sur l'innovation technologique. Si ces actions prioritaires ne pourraient pas résoudre définitivement la problématique du changement climatique, elles pourraient, néanmoins, contenir de manière significative ses conséquences dévastatrices sur la survie de l'Homme.

Les stratégies d'adaptation axées sur l'anticipation des risques climatiques sont préférables à celles qui reposent uniquement sur le renforcement des capacités des populations et la résilience des secteurs vitaux et des écosystèmes. A ce titre, le recours à des politiques anticipatives pour relever les défis du changement climatique offre un double avantage. Cela permet, d'une part, d'intégrer la donne climatique et environnementale dans les choix d'investissements et de favoriser l'édification de nouveaux modes de production compatibles avec les nouvelles réalités climatiques et, d'autre part, d'infléchir progressivement l'inflexion des comportements de consommation. Ces stratégies requièrent pour leur mise en œuvre des moyens financiers importants, des capacités de gouvernance avérées ainsi qu'un effort d'appropriation collective des enjeux encourus.



Le rétablissement de l'équilibre de la biosphère nécessite un changement de paradigme dans la façon dont les humains interagissent avec l'environnement. L'exploitation des gisements d'opportunité offerts par la croissance verte et l'intégration des cycles biologiques au sein des choix économique s'avèrent des options incontournables. A ce titre, c'est tout le modèle de développement qui mérite d'être revisité partout dans le monde pour sortir de l'emprise du régime de croissance axé sur la consommation de masse et la création infinie des besoins, qui a prévalu depuis des décennies. La rupture avec le modèle économique actuel n'est pas un simple confort de politiques publiques, mais doit tenir compte des considérations éthiques en termes de préservation des droits des générations futures à un environnement sain.

La complexité des systèmes naturels, l'urbanisation accélérée, la croissance de la population et le mode de vie moderne basé sur la consommation excessive constituent autant de facteurs qui entravent la relation «Homme-environnement». De ce fait, la restauration de l'équilibre de la biosphère ne se fera pas sans le développement d'un nouvel état d'esprit, en rupture radicale avec la posture prédatrice de l'être humain sur son environnement. C'est toute la relation à la nature qu'il convient, enfin, de repenser. Face à l'impossibilité de traiter tous les problèmes en même temps, des hiérarchisations s'imposent, sur la base d'une vision systémique de l'ensemble des facteurs de changement (urgents et corrélés) et de la vulnérabilité des populations concernées, qu'elles soient humaines, animales ou végétales. Cette vision doit être clairement et rapidement établie, à travers la mise en évidence des facteurs de rupture les plus occultés, le dépassement des nœuds du futur (eau, déforestation, pollution...) et l'adoption d'une approche intégrée du changement climatique et l'empreinte écologique.

## **PRINCIPAUX ELEMENTS DES DEBATS**

La dégradation de la biosphère terrestre, sous l'influence du changement climatique, de la surexploitation des ressources naturelles et de la pollution, est suffisamment grave, aujourd'hui, pour poser la question des conditions de survie de l'humanité. La prise de conscience internationale de l'urgence de la situation en matière de changement climatique est une avancée majeure en faveur d'une politique d'atténuation et d'adaptation, à la hauteur des enjeux. Mais la concentration des préoccupations sur l'énergie et le climat, au détriment de l'ensemble des autres facteurs de dégradation de la biosphère, est un risque qu'il faut énergiquement veiller à éliminer.



Malgré cette prise de conscience émergente et en dépit de la fixation de grands objectifs mondiaux, régionaux ou nationaux, les mesures sont encore trop lentes au niveau de leur application et inefficaces. Trois raisons expliquent mieux cette situation : la grande complexité des systèmes naturels dont la compréhension est encore très incomplète, la rupture croissante des humains avec la nature, résultant d'un monde de plus en plus urbanisé et technologique, la croissance démographique et l'accès d'une partie plus grande de la population à un mode de vie incompatible avec la frugalité requise.

La communauté internationale devrait dépasser la vision coût où la dimension environnementale est considérée uniquement sous l'angle des externalités négatives. La question des externalités positives devrait être également prise en compte. L'usage de nouvelles technologies propres comporte des bénéfices énormes dans plusieurs domaines. D'où l'importance de promouvoir cette logique au sein des négociations internationales sur les questions climatiques et environnementales.

La définition d'un cadre universel s'avère nécessaire pour encourager et accélérer l'action de la communauté internationale en matière de relèvement des défis occasionnés par l'altération des équilibres de la biosphère. Il s'agit de construire une vision commune et d'assurer la confiance nécessaire entre les parties prenantes. Dans ce nouveau processus où les pays publient chacun leur propre contribution, partager l'information sur la manière dont chaque pays envisage sa transition est une étape incontournable pour jeter les bases d'une réponse durable et adaptée aux défis climatiques et environnementaux.



---

# **Les enjeux sécuritaires régionaux et internationaux**

---



# **La crise migratoire en Europe : entre impératifs sécuritaires et considérations humanitaires**

17 février 2016

---

Lors de ce séminaire organisé par l'IRES en partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer, l'accent a été mis sur les causes à l'origine de la vague de migrants à la recherche de protection et d'asile vers l'Europe, les mesures déployées au niveau européen, particulièrement en Allemagne, pour y faire face ainsi que les leviers nécessaires à envisager pour résoudre la problématique structurelle de la migration, sur le plan politique, juridique et socio-économique.

D'autres aspects ont été abordés, dont notamment les spécificités de la stratégie marocaine de l'immigration et d'asile élaborée en 2013 et la question de la réadmission par le Maroc des migrants illégaux.

## **Décryptage de la vague migratoire en Europe**

La Méditerranée traverse aujourd'hui une phase particulière de son histoire, caractérisée par des rebondissements sociopolitiques dans certains pays de la rive Sud et une crise économique aigue dans les pays de la rive Nord. L'instabilité qui règne dans certains pays du pourtour méditerranéen favorise la prolifération du terrorisme et du crime organisé, qui s'alimentent d'ailleurs du vide sécuritaire sévissant dans la région sahélo-saharienne et aggravés par l'émergence de l'Etat islamique au levant et en Irak.

A cet effet, la multiplication des zones de tensions dans certains pays de la région MENA et en Afrique a été à l'origine d'un grand mouvement de déplacement des populations, à la recherche de protection et d'asile dans les régions avoisinantes et, particulièrement, en Europe. Si ce mouvement s'est profilé à partir de 2011, son ampleur s'est considérablement accrue pour atteindre des proportions alarmantes en 2015.

Selon les données de l'Agence des Nations-unies pour les Réfugiés, près de 1 million de personnes ont rejoint l'Europe, par voie maritime et terrestre, durant 2015 dont près de 50% d'origine syrienne.

Face à la crise migratoire, la position des pays européens ne semble pas être convergente. Les pays qui s'y opposent sont nombreux et fondent leurs arguments sur le coût économique élevé, sur les capacités considérées limitées, en matière d'intégration et sur les enjeux sécuritaires engendrés par les flux incontrôlés de migrants.



A l'inverse, certains pays voient dans cette vague migratoire une opportunité pour résoudre les problèmes liés à la baisse de la population active en Europe et, donc, une source potentielle de productivité et de croissance économique.

Au-delà des réponses envisagées dans le cadre communautaire, en termes d'harmonisation de la politique d'asile, de répartition équitable de la charge financière entre les pays européens pour l'accueil de migrants ou encore le renforcement strict du contrôle des frontières externes de l'Union européenne, le grand défi réside dans la recherche de réponses idoines pour s'attaquer aux causes profondes de la pressions migratoire.

Il s'agit, en particulier, d'aboutir à une solution définitive à la crise syrienne, de réussir le processus de transition politique en Libye et d'améliorer les perspectives socioéconomiques dans les pays vulnérables, émetteurs de migrants.

### **Les spécificités de la stratégie marocaine face à la crise migratoire**

Le Maroc suit de très près les développements de la situation sociopolitique dans la région MENA et les conséquences qui en découlent, notamment, en termes d'accentuation des flux de migrants fuyant les conflits.

Le Royaume est, également, conscient de l'importance de promouvoir une politique migratoire constructive et à visage humain entre les deux rives de la Méditerranée, seule à même de promouvoir la stabilité et de favoriser la diffusion du progrès économique et social à la frontière de l'Europe.

Le Maroc a toujours prôné une approche globale et intégrée pour répondre à la problématique structurelle de la migration qui incorpore les considérations humaines, au même titre que les considérations sécuritaires. C'est ce dont témoigne l'adoption en 2013 d'une nouvelle politique d'immigration et d'asile qui s'est soldée par la régularisation de la situation de près de 25.000 immigrés à fin 2014, tout en les accompagnant pour réussir leur insertion socioéconomique.

A ce titre, l'amélioration des conditions de vie des migrants constitue une priorité importante de la nouvelle politique migratoire marocaine. Des mesures ont été entreprises par le Royaume pour permettre l'accès au système de santé et d'éducation aux migrants dans les même conditions que les marocains.





Concernant l'accès des migrants au logement, la loi de Finances 2015 a prévu la possibilité pour les migrants en situation régulière de bénéficier des offres de logement subventionnés par l'Etat dans les mêmes conditions que celles dont bénéficient les nationaux.

Sur un autre registre, le Maroc a ouvert les portes de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) aux migrants dont la situation a été régularisée pour leur permettre de suivre des formations professionnalisantes et de multiplier leurs chances d'accéder à un emploi décent.

Parallèlement à sa politique d'immigration audacieuse au profit des ressortissants africains, le Maroc s'est activement engagé en faveur du développement de l'Afrique qui constitue à juste titre la profondeur stratégique du Royaume. Le pays a mis en œuvre plusieurs projets de coopération en Afrique, touchant des secteurs socioéconomiques vitaux, à même de contribuer à créer, selon un partenariat gagnant-gagnant, les conditions nécessaires à la diffusion de la prospérité et de la stabilité dans les pays africains partenaires.

## **Synthèse des débats**

Cette rencontre qui a porté sur les nouveaux enjeux et défis qui interpellent la région euro-méditerranéenne à l'aune de la vague migratoire qui a touché l'Europe, a permis de mettre en exergue les éléments ci-après :

- La nécessité d'accélérer la reconversion du modèle d'intégration régionale selon une nouvelle approche de partenariat favorisant la convergence structurelle des pays du Sud sur le plan institutionnel, économique et social. Cela supposerait également de créer de nouveaux ressorts qui permettraient de saisir les opportunités économiques communes en vue de relancer la croissance et d'accompagner les démocraties naissantes au sud de la Méditerranée, tout en renforçant la sécurité régionale dans son acception large.
- Au-delà des considérations purement sécuritaires, la question de la lutte contre l'immigration illégale devrait s'inscrire dans le cadre d'une approche de développement humain permettant de garantir les conditions de stabilité économique et sociale.
- L'opportunité de favoriser la transition vers une politique migratoire négociée au sein de laquelle la contribution de l'Europe permettrait plus d'appui institutionnel et financier aux structures de recherche et de formation dans les pays émetteurs pour réguler les flux d'émigrés ou du moins encourager la migration de retour.



- Si la complémentarité démographique évidente (vieillesse en Europe vs jeunesse démographique au Sud) nécessite à l'évidence un effet compensatoire entre l'offre d'emplois en Europe et la demande d'emploi au Sud pour maintenir la dynamique de l'activité de part et d'autre de la Méditerranée, il n'en demeure pas moins que cette compensation doit être équitable. Pour cela, il est nécessaire de tenir compte de l'impératif de préserver les ressources humaines qualifiées dont ont besoin les pays du sud de la Méditerranée.



# Les nouveaux défis sécuritaires en Afrique

11 mars 2016

---

Cette rencontre a été consacrée aux défis sécuritaires qui interpellent l'Afrique. Elle a été l'occasion de mettre en relief les clés de compréhension de la situation sécuritaire en Afrique, d'examiner l'efficacité des initiatives à l'œuvre pour faire face à la menace terroriste, notamment dans la région Sahélo-saharienne et d'identifier les leviers nécessaires pour restaurer, sur une base durable, la paix et la sécurité dans le continent.

D'autres aspects importants ont été abordés, dont notamment les priorités de la politique étrangère marocaine en Afrique et la contribution du Royaume à l'édification d'un nouveau paradigme de coopération, servant au mieux les intérêts vitaux de notre continent.

Ce séminaire s'inscrit, également, dans la continuité du cycle "sécurité régionale et internationale" lancé par l'IRES pour décrypter la situation sécuritaire dans la région Sahélo-saharienne et en cerner les enjeux et les défis pour la sécurité régionale et internationale.

## Les clés de compréhension de la situation sécuritaire en Afrique

La situation sécuritaire en Afrique est à la fois complexe et préoccupante. Les fragilités institutionnelles et la défaillance du pouvoir central dans les pays vulnérables du continent africain ont contribué à créer un vide sécuritaire propice à la prolifération d'espaces de non droit, au développement des filières criminelles transnationales et à l'implantation de groupes extrémistes armés, notamment dans la région du Sahel.

Le Sahel constitue, aujourd'hui, l'épicentre du terrorisme en Afrique, avec la présence des groupes terroristes des plus dangereux. Ces groupes, qui profitent de la fragilité des espaces frontaliers, sont dotés de capacités militaires qui dépassent celles de certains Etats de la région. Ils ont un triple avantage : l'argent, le temps et la force de frappe militaire.

Les dérapages sécuritaires au Sahel ne peuvent être appréhendés uniquement en tant que prolongement des séquelles de la crise libyenne. Ils reflètent aussi les déficiences structurelles dont souffrent les pays de cette région. Ceux-ci doivent faire face à des défis sécuritaires nombreux et multiformes. Ils vont du banditisme au salafisme jihadiste, en passant par le séparatisme et les conflits de pouvoir.



A côté de ces défis, reflétés notamment par la crise malienne, il existe d'autres défis liés à la sécheresse, à la désertification et à la crise alimentaire : faible niveau de développement humain, défaillance du pouvoir central...

### **Les leviers à mettre en œuvre pour faire face à la menace terroriste**

D'ordre militaire, la réponse aux défis sécuritaires en Afrique doit nécessairement être relayée par des politiques à caractère socio-économique pour lutter vigoureusement contre les facteurs structurels à l'origine des crises sécuritaires et pour leur prévention. Il est communément admis, aujourd'hui, que sans la paix et la sécurité, l'Afrique ne serait pas en mesure d'accélérer son développement socio-économique.

L'acuité des menaces sécuritaires auxquelles est confrontée l'Afrique rend la gestion strictement nationale des défis sécuritaires une illusion. L'appui international et régional aux efforts nationaux de lutte contre le terrorisme devrait être la règle et non l'exception.

Il s'agit, en particulier, de l'importance pour la communauté internationale de recourir à une approche axée sur le concept de sécurité globale pour endiguer la menace terroriste et apporter des réponses de fond qui s'inscrivent dans la durée.

La crise sécuritaire au Sahel a mis à rude épreuve la capacité de la communauté internationale à agir rapidement, mais efficacement, pour endiguer la menace terroriste émanant de cette région. Au-delà de la lutte anti-terroriste, le grand défi serait d'assister les pays de la région Sahélo-saharienne à reconstruire leur Etat et leurs institutions politiques et militaires.

Ainsi, le défi majeur consiste à soutenir les pays fragiles à reconquérir leur pouvoir, à travers une aide militaire et financière, à même de renforcer leurs capacités en termes de résolution durable des conflits. Ce soutien devrait aussi comporter une dimension socioéconomique conséquente par le biais du développement des activités génératrices de revenus, du rétablissement des services sociaux de base et du soutien aux populations traumatisées par les conflits.



## **La contribution du Royaume à l'édification d'un nouveau paradigme de coopération**

De par son ancrage régional, ses liens historiques avec les pays de l'Afrique subsaharienne et les impératifs de défense de sa sécurité nationale, le Maroc est fortement interpellé par l'évolution de la situation au Sahel. Profondeur stratégique du Royaume, l'Afrique bénéficie d'une attention particulière au plus Haut niveau de l'Etat, comme en témoigne la fréquence élevée des Visites effectuées par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en Afrique de l'Ouest et dans certains pays de l'Afrique Centrale.

Toute initiative visant à restaurer la sécurité dans cette région ne saurait omettre le rôle du Maroc en tant que rempart contre le déplacement de la menace terroriste vers la façade atlantique.

Outre le soutien sans équivoque aux actions internationales au Mali et en République Centrafricaine, le Maroc a prôné une approche structurante, visant à éradiquer les sources d'instabilité par le biais de projets de développement humain et la promotion des valeurs de tolérance de l'Islam, comme en témoigne la formation au Maroc au rite Malékite des Imams relevant des pays africains partenaires.

Le Maroc a adopté, également, une politique d'immigration audacieuse et à visage humain au profit des ressortissants de l'Afrique subsaharienne.

Parallèlement aux actions qu'il mène en Afrique, le Royaume n'a eu de cesse de plaider pour un nouveau paradigme de coopération en Afrique, axé sur des approches gagnant-gagnant et affranchi des ambivalences des agendas politiques étroits, et ce, dans l'objectif ultime de servir au mieux les intérêts prioritaires de notre continent.

### **Conclusion des débats**

Les principales conclusions des débats tenus lors de cette rencontre peuvent être déclinées comme suit :

- La relation entre sécurité et développement est une relation organique et s'opère dans les deux sens, dans la mesure où il ne peut y avoir de développement sans sécurité comme il ne peut y avoir de sécurité sans développement. Le cas des Etats en faillite confirme cette assertion. Le progrès économique constitue, néanmoins, un préalable nécessaire pourvu que celui-ci favorise une répartition juste des richesses et une politique d'inclusivité en faveur des populations, ce qui permet de constituer un rempart contre le radicalisme de tout bord.



- Un aperçu sur la situation sécuritaire en Afrique permet de relever que les foyers de tensions sont localisés dans les pays qui accusent des déficits importants en termes de développement humain, de gouvernance et de démocratie. A cela s'ajoutent les facteurs exogènes sur lesquels les Etats fragiles n'ont aucune emprise, dont notamment les effets de la crise économique mondiale et les déséquilibres engendrés par le changement climatique.
- Le Maroc a entrepris d'importants chantiers de réforme dans le domaine politique, économique, social et sociétal. La sécurité humaine se situe au cœur des choix de développement du pays. L'INDH, la réforme du champ religieux, la modernisation économique, à travers les grandes stratégies sectorielles, et récemment la nouvelle Constitution du Royaume adoptée en juillet 2011, constituent les composantes majeures du modèle de développement marocain. Une réflexion au sujet de la refonte de ce modèle est en cours. Celle-ci vise à mettre en valeur les composantes immatérielles de la richesse nationale.
- Le Maroc est l'un des rares pays qui disposent d'une vision claire en ce qui concerne la coopération avec les pays du Continent. Profondeur stratégique du Royaume, l'Afrique subsaharienne bénéficie d'une attention au plus Haut niveau de l'Etat, comme en témoigne la fréquence élevée des Visites Royales qui se sont soldées par la mise en œuvre de plusieurs projets de développement dans des secteurs névralgiques. Cet engagement ferme place le Maroc en tant qu'acteur incontournable de la coopération triangulaire. Son expérience établie de longue date l'autorise à jouer un rôle encore plus important.
- L'appel lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur du développement de l'Afrique, notamment à Abidjan et lors de l'Assemblée Générale de l'ONU, ouvre de nouvelles perspectives en matière de coopération au développement en Afrique. Les rapports déséquilibrés devraient céder progressivement le pas à des approches gagnant-gagnant qui tiennent compte des intérêts prioritaires de l'Afrique. La concrétisation de cette vision n'est pas une chose aisée. C'est un processus de longue haleine que les pays africains devraient engager avec sérénité et détermination, tout en renforçant leurs capacités de résilience face aux crises.



# **Les enjeux sécuritaires dans le monde arabe : troisième édition de la conférence "Tempête du Savoir"**

26 septembre 2016

---

Les travaux de la troisième édition de la conférence « coalition du savoir » qu'a abrité l'IRES ont connu la participation des think tanks relevant des cercles de la décision stratégique des pays du Conseil de Coopération du Golfe, de la Jordanie, de l'Égypte et du Yémen.

Cette rencontre a été consacrée à l'examen des défis et des enjeux qui interpellent les pays arabes, en termes d'édification d'une stratégie de sécurité multidimensionnelle.

## **Les enjeux et les défis sécuritaires qui interpellent les pays arabes**

La situation sécuritaire dans la région MENA est devenue complexe et ses perspectives ne sont pas exemptes d'incertitudes. Les mutations sociopolitiques que dans cette région se sont accompagnées de bouleversements profonds, qui ont affecté la stabilité de l'Etat dans certains pays de la région, notamment la Syrie, le Yémen et la Libye.

La fragilité de l'Etat dans ces pays a favorisé la création d'espaces de non droit où prospèrent des organisations terroristes et criminelles, dont notamment l'organisation de l'état islamique "Daesh".

Fondée sur le projet d'un Etat, cette organisation se démarque des autres mouvements terroristes dont, notamment "Al-Qaïda", de par son référentiel idéologique, visant à restaurer le Califat. Les actions d'endoctrinement émanant de "Daesh" s'opèrent à travers une politique de communication, basée sur la persuasion et qui repose sur une diversité linguistique, permettant à cette organisation de bénéficier d'une audience large, même auprès des non musulmans.

La montée en puissance des groupes extrémistes violents, au premier rang desquels figure "Daesh", met à rude épreuve l'efficacité du dispositif sécuritaire dans les pays arabes et rend nécessaire de déployer réponses appropriées pour relever les défis et les menaces qui s'y rapportent.



Sur le plan économique et social, la lutte contre les inégalités sociales et l'impératif d'accélérer l'accumulation du capital humain s'avèrent nécessaire pour extirper les racines du radicalisme et renforcer, en particulier, la résilience de la jeunesse arabe face aux courants de pensée extrémistes et assurer, in fine, les conditions permissives à un vivre ensemble apaisé et harmonieux.

Sur le plan institutionnel, la complexité des menaces sécuritaires impose de promouvoir des approches coordonnées à l'échelle du pays mais aussi entre les pays de la région.

## **L'approche marocaine en matière de lutte contre le terrorisme et le radicalisme violent**

De par ses choix de société et son soutien indéfectible à l'effort mondial de lutte contre le terrorisme dans ses multiples facettes, le Royaume du Maroc est, depuis des années, une cible des groupes terroristes. De plus, la présence au rang de l'organisation "Daesh" d'un contingent important de Marocains pose avec acuité la question de leur retour au pays et rend nécessaire de déployer des actions appropriées.

Face à la menace terroriste et grâce à la Clairvoyance de Sa Majesté Le Roi, Commandeur des Croyants, le Royaume du Maroc a mené une politique multiforme qui a produit des résultats probants, largement reconnus à l'échelle internationale. Les principales composantes de cette politique sont les suivantes :

- Le lancement de l'initiative nationale pour le développement humain qui vise la lutte contre la pauvreté, la précarité, l'analphabétisme et l'exclusion sociale qui sont parmi les causes sous-jacentes du terrorisme.
- La restructuration du champ religieux dont l'objectif est de prémunir le Royaume contre les velléités d'extrémisme et de terrorisme et de préserver son identité fondée sur la modération, l'ouverture et la tolérance.
- La consolidation de l'Etat de droit, par le biais de la mise en œuvre de la Constitution de 2011 qui renforce les droits humains et prône leur respect.
- Le renforcement de l'arsenal juridique de lutte contre le terrorisme et le blanchiment.





Sur le plan sécuritaire, plusieurs actions ont été menées, consistant en la mise en place d'institutions dédiées et la mobilisation de moyens humains et matériels, à la mesure des enjeux et des risques encourus. Il s'agit, à ce sujet :

- de la création d'un bureau central d'investigation judiciaire dont la mission est de lutter principalement contre les cellules terroristes.
- de la mise en place d'un dispositif anti-terroriste dans le but de conforter le sentiment de sécurité chez les citoyens et les visiteurs étrangers.
- de la mise en place, auprès du département de la défense, d'une structure chargée de la lutte contre la cybercriminalité et la protection des infrastructures critiques du pays.
- d'une meilleure coordination entre les services de renseignements et les forces de sécurité intérieure.
- du développement de la coopération internationale, tant au niveau bilatéral que multilatéral, en termes d'échanges d'informations et de renforcement mutuel des capacités.

Afin d'éviter tout amalgame entre le terrorisme et le jihad tel qu'il est édicté par le Coran, une fatwa a été récemment prononcée par le Conseil Supérieur des Oulémas du Maroc, explicitant le sens légitime de ce qu'est le jihad. Cette fatwa a clairement précisé que "la proclamation du jihad relève du ressort exclusif du Grand Imam à qui l'Islam a donné le droit exclusif de le proclamer, d'y appeler et de l'organiser. L'islam ne permet, par conséquent, à aucun individu ou groupe de proclamer le Jihad de leur propre chef".

## **L'impératif de promouvoir une approche multidimensionnelle pour faire face aux risques d'insécurité**

Compte tenu de situation sécuritaire qui prévaut dans certains pays de la région arabe et devant les menaces croissantes posées par les organisations terroristes et extrémistes sur la sécurité et la stabilité de toute la région, il apparaît nécessaire d'adopter une nouvelle approche pour faire face aux menaces d'insécurité.

Cette approche serait basée sur le renforcement du front intérieur et de la coopération régionale sur la base du principe du destin commun et de maintenir les fondements de l'intégrité territoriale de chaque pays arabe. Elle devrait favoriser la mise en place d'un partenariat stratégique à caractère global pour assurer la pérennité et renforcer l'efficacité des actions inter-arabes.



Sur le plan militaire, la coalition islamique contre le terrorisme devrait bénéficier d'un soutien de la part des puissances occidentales qui ne sont pas aujourd'hui à l'abri de l'organisation "Etat islamique", surtout après les attentats de Paris en novembre 2015 et plus récemment ceux perpétrés à Bruxelles. La coalition islamique contre le terrorisme devrait être considérée comme une action complémentaire à l'effort mondial en la matière et non pas un substitut à celui-ci.

Le défi de la réforme des institutions arabes dont, notamment la ligue arabe, revêt un caractère urgent. Celle-ci devrait s'ériger en une enceinte de concertation et de convergence des priorités stratégiques de ses pays membres, loin des calculs étroits qui nuisent à l'unité arabe. Pour ce faire, un nouveau paradigme d'intégration, qui se substituerait à l'idéologie nationaliste qui avait prévalu par le passé, mérite d'être inventé.

Les capacités des groupes terroristes en termes d'endoctrinement et de recrutement sur internet ainsi que leur aptitude à gérer des réseaux opaques (blanchiment d'argent, trafic de drogues et d'armes...) exigent une coordination étroite entre les services de sécurité et leur dotation de moyens techniques et humains pour s'adapter à la sophistication des groupes terroristes. Ces mesures constitueraient des éléments essentiels d'une politique durable à même d'endiguer le phénomène des combattants terroristes étrangers.

## **Principales conclusions de la troisième édition de la conférence**

La stratégie globale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme devrait être bâtie sur une approche anticipatrice et holistique et devrait permettre d'assurer une interconnexion efficace entre les différentes composantes du dispositif sécuritaire, à savoir : le domaine religieux, le domaine socio-économique et le domaine sécuritaire.

Cette stratégie mériterait d'être relayée par les actions suivantes :

- Promouvoir un nouveau discours religieux pour contrer le discours idéologique que prônent les organisations extrémistes, en mettant en avant les valeurs d'espoir en l'avenir et de la tolérance et de la coexistence pacifique en conformité avec les préceptes de l'Islam.
- Faire du capital humain un levier de développement à tous les niveaux, en promouvant les politiques qui concernent les jeunes et en jetant les bases d'une gouvernance éclairée pour améliorer les conditions de vie en commun et soutenir la stabilité et la paix sociale.



- Assurer une interconnexion efficace entre les différents systèmes de sécurité, au niveau interne, à travers la création de mécanismes contribuant à accroître la coordination entre ceux-ci. Il s'agit, également, d'intensifier l'échange d'expériences réussies entre les pays arabes sur le plan sécuritaire et militaire. A ce titre, il serait opportun d'institutionnaliser l'action arabe commune dans le domaine sécuritaire et militaire.
- Préserver les valeurs d'ouverture et de tolérance en investissant dans le secteur de l'éducation et faire de l'école dans les pays arabes, un espace de formation par excellence des générations futures.
- Mutualiser les efforts entre les centres de réflexion arabes à travers la mise en place d'une plateforme de recherche commune, dédiée aux questions stratégiques qui interpellent l'avenir du monde arabe à l'aune des mutations géopolitiques régionales et internationales.
- Promouvoir les valeurs de tolérance et de modération qui constituent le socle fondateur de l'Islam ainsi que les valeurs d'allégeance à l'Etat-nation, en veillant scrupuleusement à leur insertion dans les manuels scolaires pour immuniser les générations futures des influences perverses des courants de pensée extrémistes.



# Les phénomènes de radicalisation

19 septembre et 27 octobre 2016

---

Ce thème a fait l'objet de deux rencontres. La première sous forme de réunion d'experts consacrée à l'approfondissement de la réflexion sur le thème de la radicalisation, surtout en termes de politiques publiques innovantes de lutte contre la radicalisation.

La seconde à travers l'organisation d'une rencontre internationale conjointe en partenariat avec l'Ambassade de France au Maroc sur les phénomènes de radicalisation, à laquelle ont pris part des chercheurs, des responsables politiques, des magistrats, des fonctionnaires issus de nombreux pays confrontés à ce défi.

Cette seconde rencontre, tenue en cercle fermé, a été l'occasion de faire le point sur l'état des savoirs théorique et pratique sur les phénomènes de radicalisation, de passer en revue les politiques publiques menées au Maroc, en France et dans d'autres pays de la région pour faire face à ce phénomène et d'esquisser les grandes lignes d'un discours rénové, à même de déconstruire l'idéologie prônée par les organisations extrémistes et radicales.

D'autres aspects ont été abordés dont notamment les facteurs d'ordre économique et social qui alimentent l'expansion de la radicalisation, les espaces privilégiés par les extrémistes en termes d'endoctrinement et de recrutement ainsi que les mécanismes par lesquels s'opère la transition de l'idéologie extrémiste à l'action violente contre l'Etat et la société.

En marge des travaux de cette rencontre, une conférence ouverte au grand public a été organisée le 27 octobre 2016, à la Bibliothèque Nationale du Royaume, dans le but de favoriser l'appropriation collective des enjeux et défis soulevés par les phénomènes de radicalisation.

## Principaux objectifs de la rencontre

L'acuité des menaces suscitées par la montée de l'extrémisme et du radicalisme nécessite un approfondissement conséquent de la réflexion et du savoir sur ces phénomènes pour mieux appréhender leurs soubassements et les voies qu'ils empruntent et ce, en vue d'asseoir les politiques destinées à les combattre sur une assise scientifique solide.



Outre la mise en lumière des aspects conceptuels liés au phénomène de radicalisation pour démystifier et enlever l'amalgame auquel se prête le concept de radicalisation, cette rencontre vise à :

- dresser une cartographie actualisée du phénomène de la radicalisation.
- mieux comprendre les fondements du référentiel idéologique des mouvements extrémistes et radicaux et les mécanismes par lesquels s'opère la transition de l'idéologie extrémiste à l'action violente contre l'Etat et la société.
- examiner les facteurs qui alimentent l'expansion de l'idéologie extrémiste et radicale et les espaces de prédilection en termes d'endoctrinement et de recrutement.
- réfléchir sur les nouvelles approches à adopter en matière de lutte contre la radicalisation, en mettant l'accent sur les mécanismes de coopération à promouvoir en vue d'une meilleure efficacité de l'action de la communauté internationale pour contrer la prolifération de l'idéologie radicale.

## **Principales conclusions de la rencontre en matière d'approfondissement de la connaissance sur les phénomènes de radicalisation**

De par leur caractère multiforme et les effets multidimensionnels qu'ils induisent, les phénomènes de radicalisation sont des phénomènes complexes. Leur meilleure appréhension exige d'abord un travail de recherche approfondi et étalé dans le temps pour décoder la complexité de ces phénomènes et capter les multiples formes et voies qu'ils empruntent. Il s'agirait, en l'occurrence, de :

- définir les contours du concept de radicalisation pour en démystifier le contenu et établir un référentiel commun partagé, loin de la surenchère idéologique et les stéréotypes.
- recourir à des approches holistiques, axées sur des analyses croisées où se recoupent la dimension historique, la dimension socio-anthropologique et le jeu des acteurs régionaux et internationaux.
- approfondir les analyses théoriques sur les soubassements de l'idéologie extrémiste et les relayer par des approches empiriques en vue de fonder la réflexion sur une assise solide.



- cerner les spécificités locales et régionales des phénomènes de radicalisation pour éviter les analyses à caractère généraliste, dénuées de valeur ajoutée scientifique.
- intensifier la collaboration entre chercheurs relevant des pays musulmans et occidentaux, par le biais de la mise en place d'observatoires spécialisés et leur mise en réseau pour établir une cartographie actualisée permettant de suivre de près les mutations des phénomènes de radicalisation dans le temps et dans l'espace.

L'accumulation des connaissances sur les phénomènes de radicalisation exige l'établissement d'un pont entre le milieu académique et les cercles de décisions compétents en la matière. L'ouverture réciproque des uns sur les autres constitue une source d'enrichissement des connaissances sur les phénomènes de radicalisation et un levier important en matière d'éclairage des choix de politiques publiques en la matière.

### **Leviers stratégiques à déployer pour contrer l'extrémisme violent**

Les menaces occasionnées par l'accentuation des phénomènes de radicalisation mettent à rude épreuve les bases du vivre ensemble au sein de la société et mettent en péril la sécurité des Etats, compte tenu du fait que les espaces de radicalisation constituent un terreau fertile qui alimente les rangs des groupes terroristes et criminels. Pour cela, la stratégie de lutte contre la radicalisation gagnerait à :

- faire face en priorité aux racines profondes qui alimentent la haine et la radicalisation, à travers la lutte vigoureuse contre les inégalités, l'exclusion et la marginalisation dans toutes leurs formes.
- recourir à une politique de communication, axée sur un discours rénové, mettant en avant les vertus de la tolérance, de la coexistence et du respect de la diversité culturelle et culturelle.
- immuniser, en particulier, les jeunes et les femmes contre le fléau de la radicalisation, en concevant des programmes spécifiques en leur faveur.
- mettre à contribution la famille, les ONG et les médias dans l'effort de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.
- promouvoir le rôle de l'école en tant que lieu privilégié de transmission des valeurs de tolérance et de la coexistence à l'échelle d'une même société et entre les membres de la communauté internationale.



- s'attaquer vigoureusement à la chaîne de transmission de l'idéologie extrémiste, particulièrement sur le net, espace de prédilection des extrémistes pour mener leurs opérations d'endoctrinement et de recrutement.
- mener un effort de déradicalisation conséquent en milieu carcéral pour faire convaincre les extrémistes à renier leurs perceptions erronées et favoriser leur réinsertion dans la société.
- assécher les sources de financement des groupes extrémistes pour décapiter leurs moyens d'action.

Par ailleurs, le renforcement de la coopération internationale en matière de lutte contre la radicalisation apparaît comme une nécessité impérieuse. Pour cela, il serait impératif de :

- favoriser l'appropriation d'une doctrine commune, axée sur une définition claire du terrorisme.
- combiner, dans le cadre de cette stratégie, le niveau bilatéral, régional et international pour maximiser les dividendes de l'action des Etats en matière de lutte contre l'extrémisme violent.
- affranchir la coopération entre Etats de l'ambivalence de l'agenda politique pour en assurer la pérennité.
- adopter des approches anticipatives qui tiennent compte des effets de second tour des actions militaires menées par la communauté internationale à l'encontre des organisations extrémistes.
- mobiliser des moyens financiers et matériels à la mesure des enjeux soulevés par l'acuité de la menace terroriste. Outre les moyens financiers, les pays vulnérables à la prolifération de la menace extrémiste devrait bénéficier d'un appui conséquent en termes de gouvernance sécuritaire.

## **Synthèse des débats**

La rencontre a permis d'approfondir la réflexion sur les concepts de radicalisation et contre radicalisation pour renforcer la cohérence de l'action à mener et de l'adapter au nouveau contexte stratégique de la lutte contre le terrorisme et la radicalisation.



Les principaux points soulevés lors des débats sont résumés comme suit :

- Prévenir la radicalisation des individus au moyen d'une bataille des idées contre le jihadisme et de mesures destinées à faciliter l'intégration économique et sociale des individus à profil radical ainsi que de la protection des sites et des populations contre les attaques terroristes.
- Prôner un discours commun et assurer la convergence des concepts pour éviter l'amalgame présent aujourd'hui entre salafisme, radicalisme et jihadisme, lequel a donné naissance à des religiosités minées sous des labels de la liberté de conscience islamique.
- Mettre en valeur la tolérance religieuse dont dispose le Maroc pour répondre efficacement à la lutte contre le terrorisme. Le discours du champ religieux au Royaume étant ancré et imprégné dans l'histoire des savoirs issus de la descendance du Prophète.
- Traiter les individus radicalisés, de façon personnalisée, afin de les éloigner de la violence. Il s'agit de mettre en place des programmes de « réhabilitation » pour les jeunes de retour de Syrie et des programmes de "déradicalisation" ou de "désendoctrinement", notamment dans les lieux de détention.
- Concevoir une nouvelle approche de formation à destination des populations les plus fragiles afin de leur offrir des opportunités ou de renforcer leur résilience aux courants extrémistes, à travers le lancement notamment de plateformes digitales pour contrecarrer le phénomène de radicalisation sur le web.





---

# **Les questions nationales à caractère structurel**

---



# La marque-Maroc en tant que marque ombrelle

19 janvier 2016

---

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des acteurs institutionnels représentant certaines dimensions du label-Maroc, de grands opérateurs économiques ainsi que des experts des questions liées au Nation Branding, a été consacrée à la discussion des éléments distinctifs de la marque-Maroc, en tant que marque ombrelle.

Les discussions ont porté, également, sur la mise en exergue des composantes tangibles et intangibles à retenir dans la définition du contenu de la marque-Maroc ainsi que sur l'articulation à établir entre celle-ci et les autres marques sectorielles, en termes de fixation des objectifs, d'horizon de projection et de pilotage opérationnel.

## Rappel de l'approche et des objectifs de l'étude

Cette réunion, qui fait suite au séminaire organisé par l'Institut en janvier 2015, s'inscrit dans le cadre de l'étude de l'IRES, intitulée "Quels leviers pour édifier une stratégie de marque Maroc ?". Celle-ci a pour objet d'établir, sur la base d'un diagnostic stratégique, les atouts à mobiliser et les insuffisances à combler par le Maroc, dans la perspective d'édifier sa marque pays, en se référant à quelques expériences étrangères réussies en la matière.

L'approche retenue dans le cadre de cette étude est d'essence systémique. Elle revêt un caractère multidimensionnel et nécessite, de ce fait, de recourir à plusieurs instruments d'analyse pour cerner les différentes facettes de la question de la marque-pays.

L'étude vise à examiner en profondeur les atouts à mobiliser et les insuffisances à combler par le Maroc dans la perspective d'édifier sa marque pays. Les principaux objectifs arrêtés dans le cadre de cette étude peuvent être déclinés comme suit :

- Définir la marque Maroc ainsi que ses différentes composantes, en mettant l'accent sur ses éléments distinctifs et en partant d'un diagnostic stratégique des potentialités et des ambitions du pays, qui tient compte des évolutions de moyen et de long terme du contexte international, régional et national.



- Examiner les expériences internationales pertinentes en matière de marque pays en vue de déduire des enseignements utiles pour le Maroc.
- Faire des propositions de politiques publiques pour édifier une stratégie de marque Maroc à même de renforcer la compétitivité globale du pays et de servir de levier de promotion de son image internationale et de renforcement de son statut de soft-power.

## Principaux éléments du diagnostic

Le diagnostic des atouts et des insuffisances du Maroc au titre de l'édification de son nation-branding a permis de cerner les éléments distinctifs qui pourraient forger la marque Maroc :

- Le positionnement géostratégique, qui place le Royaume au carrefour des grandes civilisations et des flux transnationaux matériels et immatériels.
- La stabilité politique, qui constitue un avantage compétitif de premier plan, qu'il convient d'entretenir et de défendre.
- Les chantiers de modernisation structurelle : le Maroc s'est résolument engagé dans une politique de grands chantiers structurants qui sont entrain de transformer la physionomie globale du pays.
- La modération dans le comportement international : le Maroc a marqué, par une série d'initiatives importantes, son engagement pour la paix et la sécurité internationale et son attachement à la primauté du droit dans les relations internationales.
- Un hub eurafricain, au cœur de l'émergence, au regard des investissements importants en Afrique et des actions pour le développement des pays africains, qui font du Royaume un partenaire incontournable pour les projets de coopération triangulaire avec les pays développés et émergents.

Toutefois, ces atouts ne sont pas suffisamment mis en valeur pour accroître le rayonnement du Maroc à l'international et pour lui faciliter la conquête de marchés extérieurs :

- Dans certains cas, la perception de l'image du Maroc à l'étranger est en déphasage par rapport aux progrès réels accomplis par le Royaume.



- Le développement par certains acteurs de labels ou de marques spécifiques dans les secteurs du tourisme, de l'artisanat, de l'agriculture...n'arrive pas à produire les effets escomptés en l'absence d'une marque Maroc à même de mobiliser les synergies entre les acteurs concernés.
- La persistance de certaines insuffisances structurelles qui limitent le potentiel de la mise en valeur de la marque Maroc, qui ont trait notamment au système éducatif, au secteur de la recherche et de l'innovation, mais aussi, à l'absence de marques commerciales reconnues à l'étranger.

## **Quelques leviers stratégiques pour édifier une stratégie de marque**

Sur la base des conclusions du diagnostic des atouts et des insuffisances du Maroc au titre de l'édification de sa marque et en s'inspirant des expériences étrangères de pays industrialisés et/ou émergents, quelques propositions de politiques publiques ont été identifiées. Celles-ci sont structurées autour des quatre axes ci-après :

- Le Maroc gagnerait à asseoir son nation branding sur des valeurs autant objectives que symboliques qui s'inscrivent en cohérence avec son statut de soft power, largement reconnu à l'international. Ces valeurs ont trait aussi bien à l'authenticité du Royaume, de par sa civilisation séculaire, au caractère accueillant et conviviale de sa population, à la dynamique de progrès tout azimut dans laquelle il est résolument engagé ainsi qu'à la constance de ses choix d'ouverture, de démocratie et d'implication assidue en faveur de la promotion de la paix et du développement dans son voisinage et bien au-delà.
- En tant que marque ombrelle, la marque Maroc devrait être le support et le garant des autres marques sectorielles. Elle devrait être conçue de telle sorte à sécuriser les marques nationales contre les risques de contagion générés par l'évolution défavorable de la situation dans le voisinage, notamment pour ce qui est de l'attractivité des flux touristiques et d'IDE. Elle devrait servir également de bouclier face aux effets concurrentiels adverses, en recourant à des systèmes de labélisation à même de prémunir l'offre nationale de la concurrence déloyale tant sur le marché interne que sur les marchés tiers.
- De par son caractère transversal, l'instance chargée de la promotion de la Marque Maroc devrait être dotée d'un positionnement de référence. Les missions de cette instance devraient être explicitées dans le cadre d'une loi spécifique, pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de structure fédératrice des actions de promotion des intérêts économiques du Royaume à l'étranger. Pour cela, l'instance devrait disposer d'un Conseil regroupant les acteurs institutionnels publics et privés concernés et être dotée d'ambassadeurs honoraires choisis parmi des personnalités nationales d'influence.



- Une politique de communication sur l'image du Maroc à l'international devrait être fondée sur une articulation judicieuse entre l'image interne et externe du pays et sur une implication des médias et des acteurs de la société civile, serait nécessaire pour véhiculer un discours commun et partagé par l'ensemble des acteurs nationaux et ce, dans le but de défendre au mieux les intérêts stratégiques prioritaires du Royaume.

En vue de réunir les conditions de la mise en œuvre réussie de la Marque Maroc, quelques mesures d'accompagnement seraient nécessaires. Il s'agit en particulier de l'allocation de ressources humaines et financières nécessaires, de la création d'un club d'entreprises marocaines leaders dans leurs secteurs d'activité et de l'appropriation collective des enjeux liés à la promotion de la Marque Maroc.

## **Synthèse des débats**

Les débats ont permis d'approfondir la réflexion sur les axes à même de promouvoir une vision intégrée de la Marque-pays :

- La mise en place d'une véritable stratégie de Marque-pays permettrait au Maroc de renforcer non seulement la compétitivité du pays et son attractivité d'ensemble, mais, également, constituerait un outil permettant au Royaume de promouvoir son image internationale et de développer davantage son statut de soft-power.
- L'instauration de mécanismes de suivi et d'évaluation des actions de promotion de l'offre exportable marocaine afin de disposer d'une remontée régulière de l'information pour réajuster, en conséquence, les objectifs fixés.
- Le recours à une communication stratégique ciblée et cohérente reste indispensable, compte tenu de la multiplicité des intervenants et de la diversité des audiences ciblées. Pour assurer un meilleur ciblage des partenaires et des actions de promotion de l'image du pays à l'international, le message à véhiculer à travers la marque-pays devrait aller au-delà du simple descriptif et être axé sur des éléments tangibles pour avoir plus d'impact sur l'audience cible.
- L'implication des grandes entreprises, des acteurs influents de la société civile et des centres de recherche serait opportune pour mobiliser avec efficacité les synergies autour d'objectifs communs et partagés au service de la compétitivité du Maroc et de son attractivité.



# Quelle contribution des think tanks au débat sur les questions stratégiques du Maroc ?

27 janvier 2016

---

Lors de ce séminaire organisé par l'IRES en partenariat avec l'OCP Policy Center, l'accent a été mis sur la réalité et les perspectives de développement de la culture des think tanks au Maroc.

D'autres aspects ont été abordés dont notamment l'opportunité de mettre en réseaux les think tanks marocains pour mutualiser leurs efforts, l'importance de promouvoir l'ancrage de leurs travaux de réflexion sur les priorités stratégiques du Royaume et l'utilité de mobiliser avec plus d'efficacité leur contribution à l'effort de communication sur l'image du Maroc à l'international.

## Développement de la culture des think tanks au Maroc

L'expansion de la culture des Think Tanks est une réalité avérée. La multiplication de ces entités de réflexion à l'échelle mondiale est consécutive à la montée des incertitudes liées à la globalisation des économies et à l'acuité des problématiques à caractère sociétal, qui rendent nécessaire l'ancrage de la prise de décision sur des analyses scientifiques fiables.

Aujourd'hui, cette culture n'est plus l'apanage des pays développés puisque les pays émergents et certains pays en développement ont eux aussi connu un développement sans précédent de structures de réflexion stratégique autour de leurs sphères décisionnelles, mais aussi au sein des universités et dans certains cas à l'initiative des grandes entreprises.

Le Maroc n'est pas à l'écart de ces développements. Le Message Royal portant création de l'IRES en 2003 avait clairement mis en relief l'importance de renforcer les capacités de notre pays en matière d'analyse, d'adaptation et d'anticipation en vue de rester en interaction permanente avec les mutations qui s'opèrent au niveau national, régional et international.

De par son positionnement institutionnel qui favorise la réflexion sur un horizon temporel lointain et le caractère multidimensionnel des questions stratégiques d'ordre national et international qu'il examine dans le cadre de son programme de travail, l'Institut a toujours œuvré pour la promotion de la culture de l'anticipation à des fins d'éclairage de la prise de décision.



Convaincu que la réflexion stratégique ne peut être développée que moyennant la promotion de l'intelligence collective, l'IRES s'est érigé en lieu de débat serein, favorisant la confrontation des idées et la lecture croisée des problématiques. L'institut contribue, à cet effet, à établir un pont entre les décideurs publics, le milieu académique, le monde des affaires et la société civile.

## **Leviers pour renforcer la contribution des think tanks en matière d'éclairage des politiques publiques**

La mise à contribution des think tanks dans le décryptage de certaines problématiques structurelles s'avère, aujourd'hui, nécessaire. Cela pourrait se faire moyennant l'indexation de leur programme de recherche et d'analyse sur les grands défis actuels et futurs du Maroc :

- L'examen des nœuds gordiens qui alimentent les inégalités sociales et retardent le processus d'accumulation du capital humain (modernisation institutionnelle et ancrage aux bonnes pratiques en matière de gouvernance : transparence et lutte contre la corruption, efficacité et efficience des dépenses publiques, enracinement de la culture de reddition des comptes, lutte contre les inégalités sociales; mise en cohérence des filets sociaux...
- L'analyse des questions liées au relèvement du profil de spécialisation pour mieux saisir les opportunités de l'ouverture (transition d'un schéma de spécialisation économique passif (avantages compétitifs basés sur les coûts et les dotations naturelles) vers un schéma de diversification productive axé sur l'innovation et la création de plus de valeur ajoutée et suffisamment d'emplois pour une population majoritairement jeune...
- La réflexion sur les problématiques environnementales : Le domaine de l'énergie, de l'eau et de la biodiversité constituent autant de domaines où la des réflexions approfondies méritent d'être menées pour envisager des solutions appropriées aux vulnérabilités observées en la matière.

## **Perspectives de développement des think tanks**

En vue de maximiser les retombées de leur contribution à l'éclairage des politiques publiques, les think tanks devraient renforcer leur coopération pour mutualiser leurs efforts et renforcer leurs capacités mutuelles. Cette coopération pourrait être établie à plusieurs niveaux allant de l'échange d'information et d'expertise à la conduite de programmes conjoints de recherche.

Cette coopération ne devrait pas se limiter à l'échelle nationale. Elle gagnerait à englober le niveau régional et international.



En particulier, de par la place de l'Afrique dans les choix stratégiques du Maroc, la coopération avec les think tanks africains devrait figurer au rang des priorités. Le développement du partenariat avec ces think tanks pourrait obéir soit à des critères géographiques (groupements régionaux), linguistiques (Afrique francophone, anglophone...) ou thématiques (champ d'expertise).

Pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle en tant que partenaire des pouvoirs publics, les think tanks devraient être en mesure de dépasser les contraintes qui s'opposent à leur développement. Il s'agit, entre autres, des défis suivants :

- La faiblesse des moyens de financement (ressources internes limitées, fonds étrangers fondés sur des projets et non pas sur la capacité institutionnelle),
- L'insuffisance des ressources humaines pour établir le pont entre le savoir et le pouvoir, exode des compétences en lien avec la vulnérabilité et la faible attractivité de l'environnement interne de la recherche...
- La question de l'indépendance, au regard de l'influence de l'agenda des bailleurs de fonds...

### **Conclusion des débats**

Le débat animé lors de cette rencontre a permis de mettre en relief les principaux éléments ci-après :

- Les défis multidimensionnels qui interpellent le processus d'émergence du Maroc rendent nécessaire le développement accéléré des think tanks marocains en quantité et qualité suffisantes.
- Outre la mise en réseaux des think tanks pour mutualiser leurs efforts et développer leurs synergies, l'ancrage de leurs travaux de réflexion sur les priorités stratégiques du Royaume, tant en matière de politique intérieure et extérieure, serait d'un apport considérable.
- Le rôle des think tanks devrait être aussi de faire le pont entre la recherche académique et appliquée et l'éclairage des choix stratégiques des décideurs.
- Véritables laboratoires d'idées et viviers de compétences, les think tanks pourraient contribuer également à l'effort de communication sur l'image du Maroc à l'international et servir de levier pour défendre les intérêts du Royaume auprès de leurs homologues à l'étranger.





# **Le lien social au Maroc : deuxième édition de l'enquête nationale**

19 et 20 avril 2016 / 18 juillet 2016

---

Cette deuxième enquête, qui fait suite à celle réalisée en 2011, vise à dresser une radioscopie actualisée de la société marocaine. Elle s'inscrit dans le cadre du programme d'études "Lien social au Maroc : quels rôles pour l'Etat et les principaux acteurs sociaux?" lancé par l'IRES en 2009. A titre de rappel, ce programme a pour objectif d'interroger les zones majeures de transformation du lien social dans leur relation avec les processus transitionnels de la société marocaine ; de comprendre l'évolution entre les individus et entre ceux-ci et les institutions publiques et d'analyser l'impact sur la cohésion sociale et de proposer, par ricochet, des politiques publiques appropriées.

Outre la réalisation de l'enquête nationale sur le lien social dans ses deux éditions, ce programme d'études a vu l'élaboration de 3 rapports stratégiques, de 21 rapports thématiques et l'organisation de 37 séminaires et journées d'études.

Comprendre les évolutions sociétales qui est, d'après la nouvelle organisation de l'IRES, un domaine de veille stratégique d'importance majeure, constitue un pôle de réflexion appelant une mise à jour et un suivi permanents afin de mieux capter les dynamiques à l'œuvre dans la société marocaine, notamment en termes d'évolution des liens sociaux et du système de valeurs, de conditions du vivre-ensemble pacifié et de rapport aux institutions.

Le lien social, concept complexe et polysémique, a fait l'objet, dans cette enquête, d'une délimitation thématique rigoureuse qui en a retenu les dimensions les plus significatives pour le vivre-ensemble au niveau national. Pour ce faire, le champ thématique couvert par l'enquête, tout en maintenant les thèmes de la première édition, a investi un certain nombre de questions nouvelles ou émergentes censées peser d'un certain poids sur les liens sociaux au Maroc.

Le questionnaire de la deuxième édition de l'enquête est composé de 99 questions principales. Pour les besoins de la comparaison, ce questionnaire a couvert les mêmes dimensions que celles de l'édition de 2011, à savoir :

- Le lien familial ;
- Le lien d'amitié ;
- Le lien de voisinage ;



- Le lien professionnel ;
- Le lien politique et le lien civique ;
- La confiance ;
- La solidarité et l'entraide ;
- La dimension identitaire ;
- Le vivre-ensemble et la citoyenneté.

En outre, pour enrichir le questionnaire initial de la première édition de l'enquête et le mettre en phase avec les développements qu'a connus le Maroc au cours des cinq dernières années ainsi que les changements et évolutions sociopolitiques enregistrés à l'échelle régionale et internationale, il a été jugé opportun d'introduire des questions additionnelles. Celles-ci ont trait aux dimensions liées à la sécurité, aux réseaux sociaux, à l'impact du contexte régional et international sur le lien social au Maroc et aux nouveaux concepts induits par la nouvelle Constitution du Royaume.

De ce fait, la 2<sup>ème</sup> édition de l'enquête nationale sur le lien social a été articulée autour des principales questions de base suivantes :

- Quelles sont les opinions des Marocains sur l'état du lien social sous ses différentes dimensions : familiale, amicale, de voisinage, professionnelle, sociopolitique et civique...?
- Dans quels domaines ce lien se présente-t-il comme fragile, moyen ou fort?
- Comment sont perçus les phénomènes pathologiques qui menacent le vivre ensemble des Marocains (l'incivisme, la corruption...)?
- Qu'en est-il de la confiance interpersonnelle et envers les institutions?
- Comment les Marocains jugent-ils les identités collectives?
- Quels sont les principes du vivre-ensemble les plus appréciés et les plus dépréciés des Marocains?
- Comment les Marocains perçoivent-ils la sécurité au niveau national et local?
- Qu'en est-il de l'impact du contexte régional et international sur le lien social au Maroc?
- Quels rôles jouent les médias et les réseaux sociaux en matière de renforcement/fragilisation de la cohésion sociale?

Dans l'ensemble, la deuxième édition de l'enquête nationale sur le lien social s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes qui, par le respect des standards techniques les plus exigeants, ont garanti la scientificité et la fiabilité des données collectées.



L'administration des questionnaires a eu lieu du 20 avril au 15 juin 2016. La méthode de sondage probabiliste stratifié a permis la sélection d'un échantillon de 5.496 individus âgés de 18 ans et plus, représentatif de la population marocaine et réparti sur les 12 régions du Royaume. Il convient de signaler que cette taille de l'échantillon permet d'assurer une marge d'erreur absolue comprise entre 1% et 3% avec un niveau de confiance de 95%.

Vu l'importance numérique de l'échantillon, son caractère représentatif, la rigueur qui a commandé l'administration sur le terrain de l'enquête et le traitement de ses données statistiques, en recourant aux méthodes de calage/redressement et d'extrapolation les plus avancées, il est tout à fait possible de faire référence, au niveau des résultats, à toute la population marocaine âgée de 18 ans et plus.

En amont du rapport de restitution détaillée des résultats de la deuxième édition de l'enquête :

- l'analyse descriptive préliminaire des résultats de la deuxième édition de l'enquête nationale sur le lien social a mis en évidence une continuité presque linéaire comparativement aux résultats dégagés de la première édition ; les transformations sociétales et, a fortiori, celles affectant les modèles culturels, étant lentes et difficiles à saisir à court et à moyen terme ;
- en prenant pour acquis que le lien social au Maroc trouve principalement son fondement dans trois socles matriciels : les socles familial, religieux et civique, les résultats ressortant de l'enquête entérinent, en général, les conclusions tirées des études et enquêtes menées précédemment par l'IRES sur la question : l'état du lien social au Maroc demeure bien solide s'agissant du socle familial et du socle religieux ; il l'est beaucoup moins au niveau du socle civique.



# Les perspectives du champ politique marocain : quels facteurs de cohésion systémique ?

8 septembre 2016

---

Cette table ronde a été consacrée à l'examen de la dynamique actuelle et future du champ politique marocain. Les discussions qui ont eu lieu, ont permis de cerner les transformations structurelles du paysage politique marocain, en termes de défis et d'enjeux endogènes et exogènes.

D'autres aspects importants ont été abordés, dont notamment, les prérequis pour consolider les acquis de la transition démocratique du Royaume, les approches renouvelées à adopter pour parfaire l'opérationnalisation de certains chantiers structurants, comme la régionalisation avancée, le nouveau mode de gouvernance à adopter pour réinventer la confiance citoyenne dans les institutions représentatives ainsi que le renforcement du rôle de la société civile pour approfondir l'ancrage à la démocratie participative.

## La reconfiguration du champ politique sous le prisme de la Constitution de 2011

Le processus de transition démocratique du Royaume a connu un saut qualitatif important avec la réforme constitutionnelle globale de 2011. Celle-ci consacre la singularité de la voie marocaine de démocratisation dans le contexte mouvementé de l'après-printemps arabe.

### Quelques facteurs de cohésion systémique

Une série d'avantages comparatifs pour le Maroc qui prennent racine autant dans la volonté consensuelle des acteurs politiques que dans les choix exprimés par la Constitution de 2011 permettent au Royaume de renforcer sa résilience aux défis majeurs qui accompagnent généralement les périodes de transition :

- Une ingénierie intelligente de la transition démocratique fondée sur le gradualisme et la consolidation progressive des indices de démocratie et de développement, autant pour mettre à niveau l'Etat de droit que pour anticiper les risques sociopolitiques.
- La continuité sereine du vivre-ensemble national qui donne à l'Etat-nation sa consistance, sa vitalité et son particularisme dans le contexte sociopolitique régional d'aujourd'hui.



- La prégnance des rôles fédérateurs et catalyseurs que joue l'institution monarchique en tant que vecteur de cohésion systémique, d'arbitrage suprême et d'orientation des choix stratégiques du pays.
- La consolidation du système national de gouvernance et l'existence d'un socle de valeurs et d'institutions propices à la préservation des liens sociaux et des filets de sécurité et à la promotion du pluralisme politique et de la diversité culturelle, linguistique et territoriale.
- L'existence d'une chaîne complète d'acteurs et d'une répartition cohérente des missions entre les différentes forces vives de la nation contribuant chacune, en vertu des rôles assignés par la Constitution, à l'édification du modèle marocain de transition (institutions politiques, instances de gouvernance, société civile, territoires...).
- Le traitement préventif et institutionnalisé des risques majeurs frappant plusieurs pays de la région dont, en premier lieu, le risque terroriste, les crispations identitaires, l'exclusion sociale et les tensions confessionnelles.
- Le statut de puissance attractive et le capital de confiance dont jouit le Royaume du Maroc à l'international en raison des performances dont il a fait preuve en matière de consolidation de l'Etat de droit, de gouvernance économique, de gestion des risques sécuritaires et de coopération Sud/Sud.

### **Les défis de la transition démocratique**

Les atouts comparatifs susmentionnés ne devraient pas pour autant occulter certains facteurs de vulnérabilités dus, en particulier, aux aléas du contexte de transition et au caractère transfrontalier des menaces extérieures. De telles vulnérabilités exigent une vigilance accrue et une appropriation collective des enjeux qui s'y rapportent.

La consolidation des acquis de la transition démocratique suppose, dès lors, le traitement proactif d'un certain nombre d'insuffisances, dont en particulier :

- Les décalages d'opérationnalisation et de mise à niveau touchant certains secteurs de la vie publique qui ont fait l'objet d'un réaménagement en profondeur par la Constitution du 29 juillet 2011 (bilinguisme officiel, droit à l'information, prérogatives de la société civile...).
- La grande élasticité des stratégies d'alliances inter-partisanes soumises fondamentalement aux aléas de la compétition électorale et son impact sur la lisibilité du champ politique et les perceptions citoyennes.
- La persistance tendancielle de l'abstentionnisme électoral et ses méfaits en termes de confiance institutionnelle et de légitimité des partis politiques.



- L'autonomisation de pans entiers des mouvements sociaux organisés par secteur ou par territoire et le développement de nouveaux espaces d'expression politique, ainsi que les césures qui en découlent en termes de communication et d'intégration systémique.
- Les réformes sectorielles introduites dans le sillage des politiques de libéralisation et de mise à niveau (enseignement, santé, retraite, système de compensation...) et leurs répercussions en termes de demandes sociales et de lien politique de confiance.

## **Synthèse des débats**

Dans le but de mettre en exergue les enjeux et les défis de la transition démocratique du Maroc, de cerner la dynamique actuelle et future du champ politique marocain et de mettre en relief les enjeux de l'étape à venir, plusieurs éléments ont été soulevés lors des débats :

- La nécessité de mettre en synergie, au-delà des clivages politiques et idéologiques, toutes les forces vives de la Nation et faire du pluralisme politique et institutionnel un vecteur de gouvernance démocratique et de résilience aux défis de la transition.
- La conception de nouvelles approches à adopter pour parfaire l'opérationnalisation de certains chantiers structurants qui pèseront d'un poids incontestable sur la dynamique future du champ politique marocain. La régionalisation avancée et le bilinguisme officiel en sont le parfait exemple.
- La mise en œuvre de nouveaux mécanismes à même de réinventer la confiance citoyenne dans les institutions et prévenir les symptômes de radicalisation susceptibles d'affecter certains mouvements sociaux.
- L'adoption des stratégies d'accommodement et d'arbitrage pour assurer le meilleur traitement des conflits de valeurs, des nouvelles formes de crispation identitaire et religieuse et de leur impact sur le vivre-ensemble au Maroc.



---

# **Les relations extérieures du Maroc et la diplomatie**

---



# **Les relations entre le Maroc et la Russie : état des lieux et perspectives**

24 février 2016

---

Ce thème a fait l'objet d'une réunion d'experts des questions géopolitiques, qui a porté sur l'état des lieux des relations de coopération entre le Maroc et la Russie et sur l'identification des leviers de leur renforcement, selon une perspective géopolitique et géoéconomique régionale et internationale.

L'accent a également été mis sur les priorités de la politique étrangère russe, à l'aune des mutations géopolitiques régionales et internationales ainsi que sur la vision de la Russie eu égard au monde arabe, en général, et au Maghreb, en particulier.

## **La Russie : une puissance géopolitique et géoéconomique**

La Russie s'affiche comme une puissance internationale au vu de son statut de membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations-Unies. Ce statut lui permet de se positionner comme un acteur de premier plan en matière de gestion et de règlement des conflits internationaux.

Sur le plan militaire, bien qu'elle soit devancée par les Etats-Unis, elle demeure une puissance militaire importante ce qui affirme son leadership mondial et lui octroie une capacité d'influence sur l'agenda international.

La politique étrangère russe reste marquée par sa volonté de s'affirmer comme une grande puissance mondiale malgré ses tentatives de renforcement de la coopération avec les acteurs majeurs du paysage géopolitique international.

Malgré les difficultés et obstacles rencontrés par l'économie russe, celle-ci a pu réussir sa transition d'économie planifiée à une économie de marché ainsi qu'accélérer son regain économique.

Outre la forte demande domestique, la transition de l'économie russe a été assurée par des réformes structurelles notamment par le biais de la libéralisation d'importants secteurs de l'économie ainsi que le rôle dominant de l'Etat dans le développement des pôles de croissance que sont l'énergie, l'armement et l'industrie financière.





## **Les leviers de renforcement du partenariat stratégique entre le Maroc et la Russie**

Bien que le Maroc soit le premier partenaire économique de la Russie en Afrique, la coopération entre les deux pays demeure en deçà de son potentiel. En effet, les relations économiques entre le Maroc et la Russie recèlent un fort potentiel qui n'est que partiellement mobilisé jusqu'à présent.

Au-delà des retombées économiques importantes qui en découleraient, la mobilisation de ce potentiel permettrait de renforcer le poids du Maroc dans les priorités stratégiques de la Russie. A ce titre, la visite de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à Moscou en mars 2016, a donné une nouvelle impulsion aux relations de coopération entre les deux pays, à travers la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente concernant plusieurs secteurs stratégiques.

Pour maximiser les retombées positives de ces accords, le Royaume gagnerait à élargir les perspectives de son partenariat stratégique avec la Russie et à inscrire sa coopération avec ce pays dans le cadre d'une approche multilatérale. De ce fait, le Royaume devrait mettre à profit son leadership régional en Afrique et dans le monde arabo-musulman et faire valoir ses atouts distinctifs en termes de stabilité politique et sociale pour s'ériger en tant qu'interlocuteur crédible de la Russie au niveau régional.

Il serait opportun pour le Maroc de rehausser le niveau de son commerce avec la Russie et de promouvoir les projets d'investissement communs dans certains secteurs à forte valeur ajoutée ainsi que d'élargir le partenariat entre les deux parties à d'autres espaces géographiques d'intérêt commun, par le biais d'une approche de coopération triangulaire.

Par ailleurs, la mobilisation de la coopération bilatérale entre le Maroc et la Russie devrait nécessairement intégrer les aspects culturels et humains. Le rapprochement entre les deux cultures, dont les affinités sont multiples, rendrait perméable les deux sociétés et permettrait ainsi de constituer les relais d'une coopération solide et durable.

Sur un autre registre, la position de la Russie eu égard à la question du Sahara marocain englobe, d'ores et déjà, un certain nombre d'éléments positifs pour le Maroc. En effet, la Russie appuie fortement l'aboutissement d'une solution politique négociée et mutuellement acceptable par les parties concernées. Le Royaume devrait néanmoins placer la question de son intégrité territoriale au cœur des priorités du partenariat stratégique qui le lie avec la Russie.



## Synthèse des débats

Cette rencontre qui a porté essentiellement sur l'identification des leviers de renforcement de la coopération entre le Maroc et la Russie, a permis de mettre en exergue les éléments ci-après :

- Le Maroc et la Russie devraient jeter les bases d'un dialogue politique approfondi et renforcé, tendant à promouvoir une convergence graduelle sur les questions de politique étrangère, notamment en ce qui concerne la question de l'intégrité territoriale du Maroc.
- Un dispositif d'accompagnement composé d'un volet juridique devrait être mis en place pour une meilleure opérationnalisation des accords conclus entre le Maroc et la Russie et pour soutenir les moyens entrepris en vue de promouvoir les projets d'investissement communs.
- Au-delà de la dimension économique, somme toute prioritaire, d'autres dimensions structurantes devraient être prises en considération dans la coopération entre les deux pays. Le domaine sécuritaire et militaire devrait figurer comme une priorité dans cette coopération. A cet effet, le Maroc pourrait diversifier ses sources d'armement en augmentant ses achats d'armement à la Russie.
- Le champ de la coopération gagnerait à être élargi à d'autres domaines importants dont celui de la sécurité spirituelle qui pose un défi à la Russie dans certains de ses districts fédéraux. A ce titre, l'approche marocaine en matière de restructuration du champ religieux pour lutter contre les formes d'extrémisme et de radicalisation pourrait susciter l'intérêt de la Russie.
- Les deux pays devraient œuvrer pour le rapprochement des acteurs non gouvernementaux (associations, entreprises, médias...) en vue de renforcer la compréhension mutuelle et créer les relais nécessaires pour asseoir la coopération sur des bases solides et durables.
- La coopération bilatérale mériterait d'être renforcée par des dispositifs d'échanges culturels durables et réguliers, en vue de favoriser une plus grande proximité entre le Maroc et la Russie.



# Quels leviers de renforcement de la coopération entre les deux rives de l'Atlantique Sud ?

21 mars 2016

---

En partenariat avec le Forum de Crans Montana, l'IRES a organisé le 21 mars 2016 à Dakhla une table ronde animée par un panel de haut niveau. Celle-ci a été consacrée à l'examen de la réalité de la coopération entre les deux rives de l'Atlantique Sud et des leviers de son développement, en tenant compte des enjeux et des défis communs qui interpellent les pays de cet espace.

## L'espace Atlantique-Sud: une aire de coopération à fort potentiel

L'espace Atlantique Sud dispose de plusieurs atouts et affiche des complémentarités réelles dont la mobilisation permettrait de favoriser une coopération intercontinentale de grande envergure:

- Poids démographique important, avec 15% de la population mondiale en 2013, dont 7% pour la rive africaine.
- Dotations naturelles importantes en ressources énergétiques, minières et agricoles, conférant à cet espace un poids important dans les équilibres géostratégiques mondiaux. Les recettes tirées des exportations de ressources naturelles en Afrique s'élèvent à 22,6% du PIB, dont 16,7% du PIB pour le pétrole.
- Taille économique non négligeable, notamment au niveau de la rive sud-américaine, avec 6,2% du PIB mondial, (1,4% du PIB mondial pour la rive afro-atlantique).
- Brassage culturel et ethnique pendant des siècles favorisant l'ouverture et la compréhension mutuelle entre les peuples des deux rives.

Malgré les potentialités dont recèlent les pays des deux rives de l'Atlantique Sud, le niveau de coopération atteint, jusqu'à présent, est loin d'être optimal. En effet, le cadre de coopération compte à son actif plusieurs initiatives intercontinentales qui demeurent faiblement opérationnalisées. Il s'agit notamment du Forum de coopération Amérique du Sud-Afrique, doté d'un plan d'action ambitieux mais dont la mise en œuvre effective se heurte à la faiblesse des moyens humains et financiers qui lui sont dédiés.



Les échanges commerciaux entre les deux rives sud de l'Atlantique ne représentant que 0,1% des échanges commerciaux mondiaux en 2014. Le poids de l'Amérique du Sud atlantique représente à peine 5% des exportations totales des pays africains riverains de l'Atlantique. En revanche, l'Afrique absorbe 13% des exportations sud-américaines.

La dynamique de l'investissement inter-régional est encourageante, mais demeure l'œuvre d'un nombre limité de pays, en l'occurrence le Brésil, et dans une moindre mesure le Venezuela. Au niveau africain, le Maroc et l'Afrique du Sud sont les principaux investisseurs dans le continent.

A cet effet, la coopération devrait être renforcée d'autant plus que les deux rives de l'atlantique Sud sont confrontées à des contraintes globalement similaires et dont la résorption s'avère nécessaire pour élargir leurs perspectives de croissance et de développement :

- Un taux de chômage relativement élevé surtout dans la rive africaine à 12% contre près de 9% dans la partie sud-américaine.
- Des taux d'intégration régionale, autour de 15% au niveau de la rive latino-américaine et de 9% entre pays de la façade atlantique africaine.
- Une attractivité différenciée des deux rives sud de l'Atlantique aux flux d'IDE mondiaux à destination de l'espace Atlantique : 2% pour la rive afro-atlantique et 11% pour l'aire atlantique sud-américaine.

### **Des défis communs au sein de l'espace Atlantique Sud à relever en vue de libérer le potentiel de coopération entre les deux rives de cet espace**

Il s'agit d'un espace confronté à des défis communs ne pouvant être relevés que moyennant des approches collaboratives. En effet, des besoins importants en termes de développement humain restent à combler dans les pays riverains de l'atlantique Sud, quoique différenciés d'un pays à l'autre : accessibilité aux services sociaux de base, création d'emplois pour une population jeune, lutte contre les inégalités sociales...

S'agissant des défis sécuritaires, l'Atlantique Sud est un espace traversé par des routes maritimes névralgiques et dont la sécurisation constitue une préoccupation mondiale. Le Golfe de Guinée, qui constitue, aujourd'hui, l'espace par lequel transite une part importante des exportations africaines de pétrole et de ressources naturelles est fortement affecté par la menace terroriste et la piraterie maritime.



En 2013, le Bureau Maritime International a recensé 51 attaques, dépassant pour la première fois la situation dans la Côte d'Afrique. La jonction entre trafic de drogue, piraterie et terrorisme dans l'Atlantique Sud rend la situation encore préoccupante.

L'attractivité de l'espace atlantique en fait le théâtre d'une compétition intense, notamment celle émanant des puissances émergentes d'Asie. Celles-ci déploient des stratégies agressives axées autant sur l'accès aux matières premières que sur l'accaparement de parts de marchés, exerçant ainsi des pressions concurrentielles sur la production domestique.

Outre les vulnérabilités environnementales, les défis climatiques sont accentués par le changement climatique qui affecte plusieurs pays de cet espace. L'acuité de ces défis apparaît au niveau des effets négatifs qu'ils génèrent en termes de migration et d'altération de la sécurité alimentaire.

### **Quelques pistes de réflexion pour mobiliser le potentiel de la coopération au sein de l'espace Atlantique Sud**

Tenant compte des potentialités et des défis communs qui interpellent l'espace Atlantique Sud, l'édification d'une nouvelle vision de coopération régionale s'avère nécessaire. Cette vision devrait être à caractère multidimensionnel, axée aussi bien sur un partenariat économique rénové et une coopération sécuritaire renforcée, en vue de créer les conditions de l'émergence d'une nouvelle ère de prospérité et de co-développement au Sud de l'Atlantique.

Les domaines à même de concrétiser les ambitions d'un partenariat rénové en Atlantique du Sud devraient concerner les secteurs structurants à même de densifier les échanges et d'impulser la croissance économique à l'intérieur de cet espace. Ces secteurs concerneraient l'industrie, les énergies renouvelables, les infrastructures portuaires et la sécurité alimentaire.

La coopération sécuritaire s'impose également avec acuité aujourd'hui pour endiguer la menace d'insécurité dans certaines zones et éviter son amplification et son extension aux autres aires de l'espace atlantique. Une gestion strictement nationale des enjeux de sécurité est désormais une illusion. L'appui international aux efforts nationaux de lutte contre le terrorisme doit être la règle et non l'exception.

Cette coopération devrait privilégier le renforcement des capacités des pays vulnérables en matière de prévention et de lutte contre les activités terroristes et criminelles, moyennant des ressources financières conséquentes et un transfert des compétences pour améliorer la gouvernance sécuritaire dans les pays vulnérables. Au-delà de la façade atlantique, cette coopération devrait tenir compte des zones limitrophes qui constituent des foyers de tensions, notamment la région sahélo-saharienne.



Si la réponse sécuritaires aux défis précités est primordiale, il n'en demeure pas moins vrai que cette réponse devrait nécessairement être relayée par une approche socio-économique pour apporter des réponses de fond aux facteurs générateurs de l'insécurité et au développement des activités illicites.

Outre la coopération interétatique, la mise à contribution des acteurs privés et des acteurs non-gouvernementaux est indispensable pour favoriser la compréhension mutuelle, l'appropriation des enjeux communs et l'ancrage de la coopération sur des bases durables.

Pour cela, il serait opportun de favoriser le développement d'un réseau sud-atlantique de chambre de commerce et d'industrie, la mise en place d'une plateforme de société civile pour densifier l'échange humain et culturel et pour lutter contre les perceptions négatives de part et d'autres ainsi que la densification des échanges culturels, la promotion de la coopération interuniversitaire et particulièrement entre les centres de recherche

### **La potentielle contribution du Maroc en matière de développement de la coopération dans l'espace Atlantique Sud**

Eu égard aux atouts dont il dispose, le Maroc pourrait contribuer positivement au renforcement de la coopération au sein de l'espace atlantique sud. Il s'agit de citer les actions structurantes menées par le Maroc en termes de valorisation stratégique de sa côte atlantique (infrastructures portuaires ; mégaprojets touristiques ; prospection pétrolière...). A cela s'ajoute le plan de développement des provinces du Sud qui vise à faire de celles-ci un hub de production, de commerce et d'investissement orienté vers l'Afrique subsaharienne.

Le Maroc jouit d'un positionnement stratégique adéquat en Afrique dont la solidité s'est renforcée sous le Règne de Sa Majesté Le Roi Mohammed V, comme en témoigne la dynamique de l'investissement marocain en Afrique et la contribution du Royaume à l'effort de développement du continent ainsi que l'initiative des Etats riverains de l'Atlantique lancée en 2009 à Rabat.

Outre ses relations de coopération en progression encourageante avec certains pays de la rive atlantique latino-américaine, à l'issue de la Visite Royale à certains pays de ce sous-continent en 2004, les marges de progression des échanges commerciaux et la concrétisation des opportunités d'investissement qui existent pourraient rehausser davantage la coopération du Maroc avec les pays de la rive atlantique sud-américaine.



La stratégie du Maroc en direction de l'espace atlantique gagnerait à s'appuyer sur des modes de coopération tripartite, permettant de bâtir des communautés d'intérêts croisés entre les deux rives de l'Atlantique Sud, y compris par le biais de joint-ventures dans des secteurs porteurs, auxquelles pourraient être associées certains pays développés ou émergents.

En matière sécuritaire, outre l'engagement positif du Maroc dans les opérations visant à promouvoir la paix et la sécurité à l'échelle régionale et internationale, l'approche sécuritaire multidimensionnelle adoptée par le Royaume, qui place la sécurité de l'Homme au centre de ses préoccupations, constituerait un modèle utile à même de contribuer au relèvement des défis sécuritaires dans l'espace atlantique sud.

# Quelles perspectives de renforcement des relations Maroc-Royaume-Uni dans un monde globalisé ?

12 avril 2016

---

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des diplomates, des acteurs publics et privés ainsi que des experts des relations internationales, l'accent a été mis sur la réalité de la coopération entre les deux Royaumes et les perspectives de son renforcement dans certains domaines à caractère structurant dont notamment l'éducation, l'énergie, la migration et la sécurité.

D'autres aspects ont été abordés, dont notamment, les perspectives de la politique européenne du Royaume-Uni à l'aune du référendum sur le Brexit, les mutations de la menace terroriste et les leviers nécessaires pour son endiguement ainsi que le rôle du Maroc en matière de promotion de la paix et de la stabilité dans la région MENA et au Sahel.

## Les priorités de la politique étrangère britannique en Europe et dans la région MENA

Le Maroc, qui bénéficie d'un statut avancé auprès de l'Union Européenne, est fortement interpellé par la situation de cet espace qui est confronté, depuis quelques années, à des difficultés structurelles.

Le Royaume-Uni, qui ne fait partie ni de de la zone euro ni de l'espace Schengen, examine l'éventualité d'une sortie de l'Union européenne (Brexit). Le Brexit devrait s'opérer selon l'article 50 du traité sur l'Union Européenne qui fixe les modalités pratiques du retrait d'un pays membre de l'Union, au terme d'un processus de négociation de deux années.

Si cette éventualité se matérialisait, un certain nombre de conséquences pourraient avoir lieu sur le Royaume-Uni et particulièrement sur l'avenir de l'Union européenne. En effet, l'issue de ces négociations déterminera le nouveau cadre relationnel devant lier le Royaume Uni à l'Europe et par conséquent les nouveaux rapports que celui serait amené à établir avec les autres régions du Monde.

Pour des raisons historiques bien évidentes et de par son poids sur le plan géopolitique mondial, le Royaume-Uni est fortement concerné par les développements politiques et sécuritaires dans la région MENA.





La fragilité de certains Etats de la région, en l'occurrence l'Irak, la Syrie, la Libye et le Yémen, sur fond de tensions identitaires et ethniques, constitue un terreau fertile à la prolifération des organisations terroristes, au premier rang desquelles figure l'organisation de l'Etat islamique "Daesh".

Membre actif de la coalition internationale contre le terrorisme, le Royaume-Uni est profondément inséré dans le processus visant à restaurer la paix et la stabilité de manière durable dans cette région sensible. A ce titre, outre sa participation aux frappes aériennes contre Daech en Irak et en Syrie, le Royaume-Uni participe à la formation des forces irakiennes et syriennes et s'est clairement positionné sur le volet humanitaire dont il représente le plus important contributeur d'aide européen.

L'Afrique constitue un espace géostratégique mondial. Au même titre que le Maroc, le Royaume-Uni accorde une grande importance à la stabilité du continent et particulièrement à la région du Sahel. Les menaces pour la sécurité européenne provenant du Sahel, du Golfe de Guinée et de la corne d'Afrique sont bien assimilées par les britanniques. Cette compréhension des menaces terroriste et criminelle sévissant dans ces régions s'est matérialisée par une assistance logistique en matière de transport, de renseignement et d'aide humanitaire.

## **La réalité de la coopération entre les deux Royaumes et les perspectives de son renforcement**

Les liens entre le Royaume du Maroc et le Royaume-Uni sont bien ancrés dans l'histoire et comptent à leur actif plus de 800 ans de relations diplomatiques, lesquelles sont caractérisées globalement par leur évolution positive et par la convergence des points de vue des deux Royaumes, au sujet des grandes questions régionales et internationales.

Ce pays revêt, à l'évidence, une grande importance dans les priorités de la politique étrangère du Maroc, non seulement en raison de son statut de membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, mais également eu égard à son positionnement en tant que 5ème puissance économique mondiale.

Les relations politiques et institutionnelles se caractérisent par un dialogue plus structuré et renforcé, comme en témoigne notamment le nombre important de visites officielles organisées par les officiels de part et d'autre. A ce titre, le champ de coopération s'est étendu récemment à d'autres domaines dont le domaine parlementaire, à travers la conclusion d'accords visant à faire bénéficier la Chambre des Représentants du Royaume de l'expérience du Parlement britannique en matière de suivi et d'évaluation des politiques publiques.



Les relations entre les deux pays sont régies par un cadre réglementaire assez riche et diversifié, avec des accords couvrant des domaines structurants tels que l'éducation-enseignement, l'énergie et les services financiers.

Les deux pays coopèrent également dans le domaine sécuritaire et militaire, compte tenu de leur implication dans la résolution des crises au Moyen-Orient et en Afrique sub-saharienne et dans l'accompagnement des processus de paix et de transition politique dans les principales zones de tension.

Sur le plan scientifique et culturel, la coopération entre les Maroc et le Royaume-Uni demeure encore en deçà de son potentiel. Celle-ci mériterait d'être renforcée d'autant que le facteur linguistique ne représente plus un obstacle pour le Maroc qui connaît une importante demande d'apprentissage de la langue anglaise. Cette coopération qui se matérialiserait par la mise en place de dispositifs culturels et éducatifs durables favoriserait également une plus grande proximité entre les deux Royaumes.

En dépit des efforts déployés au cours des dernières années en matière de développement des échanges commerciaux, le niveau de la coopération économique entre les deux pays demeure loin de son potentiel. Le Royaume-Uni ne représente actuellement que le huitième client du Maroc et son treizième fournisseur. En matière d'investissement, les IDE en provenance du Royaume-Uni connaissent une certaine progression, mais restent insuffisants eu égard aux potentialités du Maroc. Ce dernier reçoit à peine 1% des investissements extérieurs britanniques.

L'avenir des relations de coopération entre les deux Royaumes devrait être appréhendé à l'aune des résultats du référendum de juin 2016 annonçant la sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne (Brexit). Cette sortie constitue pour la première fois dans l'histoire la désunion politique d'une expérience régionale. Ses conséquences sur les relations bilatérales n'en seraient pas des moindres que ce soit en termes du nouveau cadre devant régir les relations bilatérales qu'en termes de ses impacts économiques et financiers, voir même géopolitiques, directs et indirects sur le Maroc.

## **Principaux axes des débats**

Les principaux axes des débats tenus lors de cette rencontre peuvent être déclinés comme suit :

- Le Maroc et le Royaume-Uni devraient jeter les bases d'un partenariat stratégique en vue de mobiliser le potentiel de leur coopération dans une multitude de domaines.



- Eu égard au niveau encore insuffisant de la coopération économique entre les deux Royaumes, celle-ci mériterait d'être placée au cœur du renforcement du dialogue stratégique entre les deux Royaumes pour la porter à un niveau équivalent à celui qu'entretient le Maroc avec la France et l'Espagne.
- Outre les métiers mondiaux du Maroc, plusieurs domaines structurants pourraient constituer des leviers de renforcement du partenariat entre les deux pays, par le biais de joint-ventures gagnantes dans des secteurs tels les énergies renouvelables, les services financiers, le tourisme...
- Le Maroc devrait faire de son positionnement en tant que plateforme d'investissement et d'exportation donnant accès aux marchés d'Afrique et du Moyen-Orient, un atout compétitif incontestable auprès du Royaume-Uni dont la mise à contribution réussie lui permettra de s'insérer dans la nouvelle grille de partenariat.
- Les deux pays gagneraient à renforcer davantage leurs échanges culturels et humains et de promouvoir les liens entre les acteurs de leurs sociétés civiles en vue de promouvoir la compréhension mutuelle et de transmettre une image positive de part et d'autre.



# Quelles perspectives de renforcement des relations entre le Maroc et les Etats-Unis ?

21 septembre 2016

---

Cette rencontre a été consacrée à la mise en exergue des avancées réalisées en matière de concrétisation du partenariat stratégique entre le Maroc et les Etats-Unis dans les domaines politique, économique, culturel et sécuritaire ainsi que des perspectives de son renforcement sur le plan bilatéral et régional. En particulier, l'accent a été mis sur la profondeur historique des relations bilatérales, depuis les premiers contacts diplomatiques au 18ème siècle, et dont l'évolution vertueuse est portée par un socle de valeurs communes.

D'autres aspects ont été abordés, dont notamment, les leviers nécessaires pour optimiser les résultats de l'accord de libre-échange conclu entre les deux parties et le rôle que pourrait jouer le Maroc en tant que hub régional dans le domaine du commerce et de l'investissement au même titre que courroie de transmission des valeurs de démocratie et de l'Islam du juste milieu dans son voisinage et bien au-delà.

## L'état des lieux des relations de coopération entre le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique

Les liens entre le Maroc et les Etats Unis d'Amérique sont bien ancrés dans l'histoire. Il n'est guère inutile de rappeler que le Royaume du Maroc est l'un des premiers pays au monde à avoir reconnu l'indépendance des États-Unis en 1777 et qu'un Traité de paix fut conclu entre les deux pays en 1786. Ces relations sont caractérisées globalement par une évolution positive et par la convergence des points de vue des deux pays au sujet des grandes questions régionale et internationale.

Elles comptent à leur actif plusieurs initiatives visant à dynamiser le partenariat économique, à promouvoir les échanges culturels et humains. Ces relations englobent également un volet sécuritaire conséquent,

Ces relations sont marquées par un renforcement significatif du volet sécuritaire, qui reflète la collaboration étroite des deux pays dans le cadre de la coalition internationale de lutte contre le terrorisme.



Malgré son potentiel commercial prometteur, la coopération économique reste encore en deçà des opportunités réelles qui s'offrent tant au Maroc qu'aux Etats Unis. En effet, malgré la signature d'un accord de libre-échange entre les deux pays entré en vigueur en 2006, les blocages persistent dans plusieurs secteurs économiques. Malgré, une hausse des volumes des échanges, ceux-ci demeurent caractérisés par un déficit chronique à la défaveur du Maroc. Le déficit commercial du Maroc par rapport aux États-Unis s'est multiplié par trois entre 2006 et 2014.

Reflète de la faible accessibilité de l'offre exportable marocaine au marché américain, ce déficit n'est que très partiellement compensé par les flux d'IDE, en provenance des Etats-Unis.

En matière de coopération culturelle, les relations avec les Etats-Unis pâtissent d'un manque de visibilité du Maroc et de l'ignorance presque totale par les ressortissants de ce pays de la culture et de l'histoire marocaine.

Cette situation se trouve accentuée par l'insuffisance des initiatives du Maroc dans le champ culturel américain et par la rareté des actions entreprises par la société civile marocaine pour promouvoir une image réelle du Royaume qui reflète les efforts qu'il ne cesse de déployer sur la voie du progrès économique et de la gouvernance démocratique.

## **Perspectives de renforcement des relations entre le Maroc et les Etats-Unis à l'aune des défis communs qui interpellent les deux pays**

Si les deux pays ont développé un partenariat stratégique prometteur, force est de constater que malgré les progrès enregistrés, ce partenariat n'est pas encore optimal.

La déclaration commune, convenue à l'issue de la Visite Royale à Washington, en novembre 2013 constitue une feuille de route qui ouvre des perspectives favorables pour l'avenir de la coopération avec les Etats-Unis. Sa concrétisation permettra d'insuffler un élan supplémentaire à la coopération bilatérale, à travers le renforcement de la position du Maroc dans le cadre du dialogue stratégique avec ce pays tout en mobilisant le potentiel de l'accord de libre-échange.

A ce titre, il serait nécessaire de déployer un effort important de vulgarisation auprès des opérateurs marocains pour les inciter à tirer un meilleur profit des mécanismes d'appui prévus dans le cadre de cet accord.



De plus, des gisements d'opportunités existent dans les secteurs structurants et innovants comme les énergies renouvelables et l'économie verte. De plus, le pays dispose d'atouts importants dont notamment ses infrastructures autoroutières et portuaires. Il s'agit aussi de contrecarrer les obstacles liés au déficit d'image des produits nationaux au niveau du marché américain et à la méconnaissance des réglementations sanitaires et de sécurité applicables aux Etats-Unis.

Le partenariat avec les Etats-Unis devrait également être élargi à des espaces géographiques d'intérêt commun pour accompagner les chantiers structurants à l'œuvre au Maroc. Il s'agit particulièrement de l'Afrique auprès de laquelle le Maroc jouit d'un positionnement de choix, au même titre que les pays du Conseil de Coopération du Golfe avec qui le Maroc bénéficie d'un statut de partenaire stratégique.

## **Principales conclusions des débats**

Lors de ce séminaire, les débats ont concerné essentiellement les opportunités de renforcement de la coopération entre le Maroc et les Etats-Unis ainsi que l'identification des leviers nécessaires pour rehausser le partenariat stratégique entre les deux pays et améliorer le positionnement du Maroc aux Etats-Unis. Il en a résulté ce qui suit:

- La nécessité de donner un nouvel élan à la coopération entre les deux pays en dynamisant le partenariat économique à travers la promotion des échanges commerciaux.
- La conception d'une stratégie pour stimuler l'investissement et consolider les liens entre les entreprises marocaines et américaines s'avère nécessaire pour renforcer leur coopération et faciliter, en particulier, l'accès des entreprises marocaines au marché américain.
- Le Maroc devrait cibler les investissements américains pour accompagner le développement de certains secteurs clés à savoir, les énergies renouvelables, l'automobile, l'aéronautique, la Recherche & Développement, tout en améliorant la compétitivité du tissu industriel grâce au transfert de technologie et de savoir-faire.
- La position géographique particulière du Maroc offre aux Etats-Unis une grande accessibilité aux marchés européens, africains et ceux du Moyen-Orient. Cette situation lui permettrait de s'ériger en tant que plateforme internationale du commerce et de l'investissement internationaux.



- L'image positive dont jouit le Maroc auprès des américains ainsi que sur le continent africain lui permettrait de jouer un rôle appréciable, en matière de coopération tripartite Maroc-Afrique-Amérique.
- Le rapprochement entre acteurs non gouvernementaux relevant des deux pays mériterait d'être encouragé pour renforcer la compréhension mutuelle et bâtir la coopération sur des bases solides et durables.
- Dans ses relations avec les Etats-Unis, le Maroc devrait tenir compte de la complexité du processus de prise de décision, en matière de politique étrangère dans ce pays (pluralité de mécanismes, d'acteurs et de facteurs) qui se traduit, parfois, par certaines positions peu favorables aux intérêts prioritaires du Royaume.



# **Les relations du Maroc avec les pays d'Europe du Nord : enjeux et perspectives**

5 octobre 2016

---

Cette rencontre, qui a eu lieu en présence d'un panel comprenant les Ambassadeurs des pays scandinaves accrédités à Rabat, le Chef de la délégation de l'Union Européenne au Maroc, des acteurs publics et privés ainsi que des experts universitaires, a été l'occasion de présenter les conclusions préliminaires de l'étude de l'IRES sur les relations du Maroc avec les pays d'Europe du Nord.

Les participants à la rencontre ont mis l'accent sur l'examen des forces et des insuffisances de la coopération du Maroc avec chacun des pays de l'Europe du Nord ainsi que sur l'identification des leviers à même d'élargir le champ des intérêts communs sur le plan bilatéral et multilatéral.

D'autres aspects ont été abordés, dont notamment l'opportunité pour le Maroc de déployer une stratégie de communication active en direction des pays scandinaves pour mieux faire connaître la dynamique de progrès dans laquelle est inscrit le Royaume et la nécessité de promouvoir le rapprochement entre les acteurs de la société civile de part et d'autre pour renforcer la compréhension mutuelle et asseoir la coopération sur des bases solides et durables.

## **Rappel de l'approche et des objectifs de l'étude**

La thématique examinée lors de ce séminaire a fait l'objet d'une étude menée par un groupe de travail pluridisciplinaire, selon une approche multidimensionnelle et orientée vers le futur.

L'étude s'est basée sur l'analyse du contenu politique, réglementaire, institutionnel économique et financier des relations du Maroc avec chacun des pays d'Europe du Nord. Elle a été enrichie des entretiens conduits auprès des représentants des missions diplomatiques de ces pays au Maroc et auprès des responsables des institutions nationales et du secteur privé.

L'étude a été réalisée avec comme objectifs :

- de cerner l'état des lieux des relations entre le Maroc et les pays d'Europe du Nord dans leurs multiples dimensions et de faire ressortir les facteurs qui limitent le développement de ces relations.





- d'examiner la position des pays d'Europe du Nord, eu égard à la question du Sahara marocain pour en comprendre les soubassements et en décrypter l'évolution future.
- de conduire une analyse prospective des relations du Maroc avec les pays d'Europe du Nord en vue d'identifier les priorités de la politique étrangère du Maroc en direction de ces pays ainsi que les secteurs porteurs, susceptibles d'élargir le champ des intérêts communs.
- de formuler quelques propositions de politique étrangère, à même de permettre au Maroc de développer ses relations avec les pays d'Europe du Nord et d'améliorer son positionnement au niveau de cette région.

## **Principales conclusions du diagnostic**

Malgré l'ancienneté des relations diplomatiques du Maroc avec les quatre pays d'Europe du Nord (la Suède, la Norvège, le Danemark et la Finlande), le positionnement du Royaume au niveau de cette région demeure limité. Pourtant les quatre pays d'Europe du Nord figurent au rang des nations prospères et compétitives à l'échelle mondiale et sont réputées pour leur niveau de développement humain très élevé et leur ancrage démocratique reconnu.

Si les relations du Maroc avec les pays d'Europe du Nord s'opèrent selon une double dimension, bilatérale et régionale dans le cadre des rapports Maroc-Union Européenne, à l'exception de la Norvège, force est de constater que le potentiel de la coopération avec les pays de cette région n'a été que faiblement mobilisé sur le plan politique que sur le plan commercial et financier.

Au niveau économique, les échanges commerciaux du Maroc avec les pays d'Europe du Nord sont infimes et dénotent du caractère relativement limité des accords de coopération avec ces pays. Le Maroc représente seulement 0,07% du commerce extérieur des pays nordiques. Pareillement, ces pays ne représentent que 1% des transactions commerciales du Royaume et la valeur de leurs IDE est négligeable.

Outre le caractère relativement limité des accords de coopération du Maroc avec ces pays, les insuffisances du dialogue politique, avec des visites officielles sporadiques et espacées de part et d'autres, les échanges commerciaux bilatéraux sont faibles et portent sur un nombre limité de produits et ne profitent pas dans l'ensemble au Maroc, qui enregistre, d'ailleurs, un déficit commercial chronique avec ces pays.



Au-delà des considérations économiques, somme toute importantes, les impératifs de défense de la question du Sahara marocain exigent de placer ces pays au rang des priorités de la politique étrangère du Maroc, surtout que ces pays constituent de plus en plus l'espace de prédilection des adversaires de l'intégrité territoriale du Royaume pour véhiculer leurs thèses surannées et irréalistes.

La crise récente avec la Suède en constitue la parfaite illustration. Aggravée par la quasi-absence diplomatique du Maroc dans ce pays, la faible communication sur les progrès accomplis par le Royaume en termes de modernisation économique et de transition démocratique accélérée ne contribue pas à infléchir les perceptions négatives sur l'image du Maroc dans ce pays et dans les autres pays de la région.

### **Leviers d'action pour renforcer les relations de coopération du Maroc avec les pays d'Europe du Nord**

Plusieurs facteurs prédisposaient les relations du Maroc avec les pays de l'Europe du Nord à une coopération prospère, à savoir une profondeur historique des relations diplomatiques qui remonte au XVIIIème siècle, une place prééminente dans le déploiement diplomatique de ces pays, une convergence des politiques étrangères pour la promotion de la démocratie et le maintien de la paix et un cadre structuré et sophistiqué des échanges commerciaux sous forme d'Accords de libre-échange.

Au vu du potentiel à mobiliser dans ses rapports avec les pays de l'Europe du Nord, il serait vital pour le Maroc de mettre en place une stratégie proactive et intégrée qui viserait à créer les conditions propices à l'élargissement des perspectives de coopération avec ces pays. Cette stratégie devrait s'appuyer sur de nouvelles approches qui mettraient en relief les atouts dont dispose le Royaume en tant que partenaire crédible et incontournable dans sa région et de courroie de transmission de la croissance et du développement dans son voisinage africain et euro-méditerranéen.

Eu égard à la grande fragilité sécuritaire et la volatilité politique de l'Europe, conséquence de la déferlante migratoire sans précédent et de l'intensification des attaques terroristes, le Maroc devrait promouvoir le dialogue politique avec chacun des pays nordiques en vue faire valoir son apport sécuritaire reconnu sur le plan international et son engagement assumé en matière de promotion de la paix et de la sécurité.

Le Maroc devrait promouvoir une stratégie de communication en direction de l'opinion publique et des acteurs de la société civile des pays d'Europe du Nord, pour traduire concrètement les progrès accomplis par le Royaume en termes de modernisation économique et de transition démocratique accélérée ainsi que pour infléchir les perceptions négatives sur l'image du Maroc dans les pays de cette région.



## Synthèse des débats

Le débat animé lors de cette rencontre a permis de faire ressortir les éléments ci-après :

- La nécessité de déclarer l'Europe du Nord comme une région stratégique à intégrer dans le cadre de la nouvelle géopolitique du Royaume prônant la diversification de ses aires d'intérêts stratégiques.
- L'importance de lutter contre les incompréhensions et d'approfondir le dialogue politique avec ces pays, avec comme objectif central pour le Maroc, la défense de son intégrité territoriale.
- L'impératif de renforcer et d'élargir les liens et les intérêts économiques entre le Maroc et les pays de la région scandinave, en ciblant les secteurs à fort potentiel tels que les énergies renouvelables, l'innovation technologique, l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques ou encore la pêche maritime.
- L'importance pour le Maroc de consolider ses liens avec les organisations pan-européennes telles que le Conseil de l'Europe et l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), lesquelles pourraient appuyer l'engagement du Royaume pour le respect des droits de l'Homme et l'égalité des genres, le maintien de la paix et de la sécurité internationale ainsi que le respect de l'Etat de droit, de la transparence et du libéralisme économique.
- L'impératif de promouvoir les relations entre les acteurs non-gouvernementaux, les universités et les think-tanks des deux parties pour favoriser la compréhension mutuelle et intensifier les échanges humains et culturels.
- La nécessité de renforcer la coopération dans le domaine de la migration, par le biais de la création d'un fonds conjoint de développement visant les pays africains fort émetteurs de migrants.



# **Les relations entre le Maroc et le Pakistan : réalité et perspectives**

19 octobre 2016

---

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des diplomates, des acteurs publics et privés ainsi que des experts des relations internationales, les discussions ont porté sur l'état des lieux des relations entre le Maroc et le Pakistan dans les domaines diplomatique, économique et culturel ainsi que sur les leviers à même d'élargir les perspectives de la coopération entre les deux pays sur le plan bilatéral et multilatéral.

D'autres aspects ont été examinés dont notamment les clés de compréhension de la situation géopolitique au niveau de l'Asie du Sud, les fondements de la vision du Pakistan en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ainsi que les priorités de la politique étrangère du Pakistan, particulièrement en direction du monde arabe et islamique.

## **La politique étrangère du Pakistan en Afrique et dans la région MENA**

En matière de politique étrangère, l'approche pakistanaise est basée sur la recherche de solutions politiques et diplomatiques aux conflits tout en défendant l'attachement au système des Nations Unies et au droit international public. A ce titre, le Pakistan en 2016 a occupé le quatrième rang mondial en matière d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies avec la mobilisation 7 501 Casques bleus, majoritairement en République démocratique du Congo, au Darfour et en République Centrafricaine.

Le Pakistan constitue un acteur important de la stabilisation de l'Afghanistan, comme en témoigne sa mobilisation lors du retrait des troupes de la coalition internationale fin 2014 et participation active aux réunions de négociation sur le processus de paix inter-afghan.

Pour ce qui est du positionnement du Pakistan en Afrique, ce continent suscite de manière croissante l'intérêt des entreprises de ce pays en quête de nouveaux marchés à l'export et d'opportunités d'investissement. A l'instar de la Chine, le Pakistan tend à multiplier les partenariats avec les pays d'Afrique pour mobiliser les nombreuses potentialités dont regorge le continent africain.



## **Les relations du Maroc avec le Pakistan : un processus de coopération évolutif**

Les relations entre le Maroc et le Pakistan sont marquées par leur caractère harmonieux et évolutif, depuis l'établissement des liens diplomatiques entre les deux pays en 1958, et par la convergence des points de vue au sein des instances internationales.

Ces relations sont enrichies par l'héritage culturel islamique commun et par la position indéfectible du Pakistan en faveur de l'intégrité territoriale du Royaume. Les relations entre les deux pays sont régies par un cadre juridique diversifié qui englobe plusieurs accords de coopération dans le domaine diplomatique, économique, culturel, scientifique et technique.

Malgré la diversité du cadre régissant les relations bilatérales, le niveau de la coopération jusque-là atteint demeure encore limité. Les échanges commerciaux, bien qu'en progression régulières et profitent largement au Maroc, demeurent insuffisants et polarisés sur les phosphates et dérivés.

Le commerce avec le Pakistan ne représente que 0,5% des échanges extérieurs du Maroc en 2015. La multiplication récentes des visites de haut niveau de part et d'autres ouvrent des perspectives prometteuses et dénotent de l'intérêt réciproque des deux parties de porter la coopération bilatérale à des niveaux qui soient conformes aux ambitions et aux potentialités des deux pays.

Outre la coopération en matière de lutte contre le terrorisme, au vu de l'acuité de la menace sécuritaire qui interpelle les deux pays, l'élargissement du champ de la coopération bilatérale à des espaces géographiques d'intérêt commun, pourrait insuffler un élan supplémentaire aux relations entre le Maroc et le Pakistan.

### **Principales conclusions des débats**

Le débat animé lors de ce séminaire a porté sur l'état des lieux et les perspectives de renforcement des relations de coopération entre le Maroc et le Pakistan dans leurs multiples dimensions. A titre de récapitulatif, les principaux points soulevés se présentent comme suit :

- Le Maroc et le Pakistan devraient élargir leur coopération aux secteurs de l'énergie, des mines et dans le domaine agricole, en vue d'accroître leurs échanges commerciaux et de renforcer le rapprochement entre les deux pays.
- La coopération bilatérale devrait emprunter des modes de coopération tripartite, avec une configuration à forte valeur ajoutée : Maroc-Pakistan-Afrique et Maroc-Pakistan-Asie Centrale.



- La menace terroriste qui n'a pas de frontières nécessite une coopération internationale accrue. De par les expertises pakistanaises et marocaines en matière de lutte anti-terroriste, il serait opportun pour les deux pays d'intensifier leur coopération sécuritaire.
- Les deux pays devraient promouvoir les actions visant le renforcement de leur coopération dans le domaine de l'éducation et de la culture, en vue de permettre une plus grande proximité entre les deux peuples et de jeter les bases d'une plateforme de dialogue et d'échange culturel entre occident musulman et extrême orient musulman.
- Sur un autre registre, il faudrait encourager la coopération entre secteurs privés et acteurs de la société civile de part et d'autres pour créer les relais nécessaires à même d'asseoir la coopération entre les deux pays sur des bases solides et durables.



---

# **Le positionnement international du Maroc**

---

# La réputation du Maroc dans le monde en 2016

22 juin 2016

---

Cette rencontre a été consacrée à la présentation des conclusions préliminaires de la seconde édition de l'étude sur la réputation du Maroc dans le monde, réalisée par l'IRES en partenariat avec le Reputation Institute, leader mondial dans le domaine de l'image-pays. Ont pris part à cette rencontre, des acteurs institutionnels et des opérateurs économiques concernés ainsi que des experts des questions liées au Nation Branding.

Cette étude, qui fait partie des travaux d'analyse stratégique menés par l'Institut pour approfondir l'examen du positionnement international du Maroc, a porté sur l'analyse de la réputation du Royaume dans les pays du G-8 et dans seize pays développés ou émergents, sur la base de 17 attributs, regroupés en trois dimensions, à savoir la qualité de vie, le niveau de développement et la qualité des institutions.

## Rappel de l'approche et des objectifs de l'étude

La thématique examinée lors de cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'étude réalisée par l'Institut sur la Marque-Maroc, qui est une composante du capital immatériel du Royaume et un outil de son positionnement stratégique.

La plupart des pays qui ont élaboré leur stratégie de marque ont procédé au préalable à la réalisation d'une étude sur leur image à l'international en vue d'identifier les atouts distinctifs sur lesquels pourrait reposer leur effort de positionnement international à travers un travail de fond sur leur image et leur réputation.

L'IRES avait mis en place, en 2015, en partenariat avec "Reputation Institute", un observatoire de la réputation du Maroc en réalisant, une étude sur la perception de l'image du Maroc auprès d'un échantillon intégrant les pays du G-8 et certains pays développés et émergents à fort potentiel. Cette étude a porté, également, sur l'image que perçoivent les Marocains sur leur propre pays en général et en comparaison avec un benchmark de pays choisis par l'IRES.

Une seconde édition de cette étude a été réalisée, en 2016, portant sur un échantillon relativement plus large (23 pays) que celui retenu en 2015 (18 pays). Le choix de l'échantillon n'est pas anodin. Bien au contraire, il est étroitement corrélé aux zones géographiques examinées dans le cadre du programme d'études de l'IRES sur les relations extérieures du Maroc.





L'élargissement de cet échantillon a concerné, notamment, certains pays de l'Afrique Australe et de l'Est ainsi que ceux de l'Europe du Nord. Des pays, au niveau desquels le suivi de l'image et de la réputation du Maroc revêtent un intérêt stratégique, pour des considérations économiques évidents mais aussi pour des impératifs liées, notamment, à la question de l'intégrité territoriale et nationale du Royaume.

L'utilité d'une telle étude, qui vise à cerner les forces et les insuffisances du Maroc au titre de son image externe, réside, également, dans le fait qu'elle permet de comparer la réputation du Maroc dans les pays du G-8 par rapport à 69 pays, d'un point de vue global et par attributs.

## **La réputation du Maroc à l'international**

### **La réputation du Maroc dans les pays du G-8**

A titre de rappel, l'appréciation de la réputation du Maroc s'est basée sur dix-sept (17) attributs, regroupés en trois grandes dimensions, à savoir la qualité de vie, le niveau de développement et la qualité des institutions. Ces trois dimensions constituent, en fait, le socle de la compétitivité et de l'attractivité d'une économie.

La réputation du Maroc auprès des citoyens des pays du G-8, au titre de l'indice de mesure de la réputation "RepTrak® Pulse", peut être qualifiée de moyenne avec une valeur de 52 points sur une base de 100. Le Royaume a été classé, en 2016, à la 39<sup>ème</sup> place contre la 36<sup>ème</sup> place en 2015 et ce, parmi les 70 pays examinés, soit presque au même niveau que l'Indonésie.

Par rapport à 2015, la réputation du Maroc est restée pratiquement stable, en 2016, pour les 17 attributs de la réputation, à l'exception de l'attribut "sécurité" dont le score a baissé de 3 points, en raison de l'accentuation de la menace terroriste à l'échelle internationale et, probablement, de la surmédiation, au niveau national, des opérations de démantèlement des cellules terroristes.

Les forces du Maroc, d'après la perception des citoyens des pays du G-8, résident dans la dimension qualité de vie, à travers les attributs liés à l'environnement naturel, la population aimable et sympathique, les loisirs et distractions et le style de vie, et, dans une moindre mesure, à la qualité institutionnelle par le biais de l'attribut sécurité.



Les insuffisances les plus saillantes concernent principalement les attributs liés au niveau de développement, eu égard aux faiblesses en matière de technologie/innovation, du système éducatif, de l'environnement économique, du bien-être social et de la contribution à la culture universelle. La réputation du Maroc pâtit, également, de la méconnaissance des marques et des entreprises marocaines auprès des citoyens du G-8 et des insuffisances, en termes de capital humain.

Par ailleurs, l'analyse de la réputation des pays choisis au niveau du benchmark, à savoir la Turquie, l'Afrique du sud, le Mexique et le Chili, a mis en relief que le Maroc est doté dans l'ensemble, excepté le Chili, d'un meilleur positionnement dans la perception des pays du G-8 quant à son image. Le Maroc a une réputation meilleure que celle de la Turquie sur l'ensemble des attributs examinés ainsi que celle de l'Afrique du Sud sauf pour l'attribut "population aimable et sympathique". Il devance largement le Mexique, excepté pour ce qui est des attributs "loisirs et distractions", "culture" et "population aimable et sympathique". Par contre, le Maroc est moins bien perçu que le Chili sur les 17 attributs de la réputation.

La mesure de la réputation du Maroc par attribut, selon la méthodologie utilisée a permis de mettre en évidence le comportement favorable des pays du G-8 envers le Royaume, en se référant à un ensemble de variables, appelées comportements de soutien. A ce titre, le Maroc continue à être perçu comme un pays à visiter ou à y assister à des événements. Cette volonté ne s'exprime pas, cependant, avec la même intensité lorsqu'il s'agit d'acheter des produits et des services marocains, d'investir, de vivre ou, surtout, d'étudier dans le Royaume.

### **La réputation du Maroc dans certains pays spécifiques**

Le Maroc bénéficie, en 2016, d'une réputation supérieure à la moyenne mondiale –celle des 70 pays examinés– en Inde, en Russie, en Turquie, en Australie, au Mexique, aux Etats-Unis et au Canada. Sa réputation est intermédiaire au Chili, en Belgique, au Royaume-Uni, en France et en Chine. La réputation du Maroc est moins favorable au Brésil, au Japon et en Corée du Sud. Elle atteint des niveaux bas en Italie, en Hollande, en Suède, en Allemagne, en Espagne, au Kenya, au Nigéria et en Afrique du Sud.

Il convient de souligner, cependant, que les personnes interrogées en Afrique du Sud ont une meilleure image du Maroc que de leur propre pays dans certains domaines, tels que la sécurité, l'éthique et la transparence, le respect international, l'environnement institutionnel, le bien-être social et l'utilisation efficace des ressources naturelles.



## La réputation du Maroc au Maroc

Les résultats enregistrés au titre de la réputation interne montrent que celle-ci est généralement meilleure que la réputation externe, du fait que les citoyens résidents connaissent mieux que quiconque la réalité de leur pays. Le Maroc ne fait pas exception puisque l'indice de réputation interne (65,4 points sur 100) dépasse d'un peu plus de 13 points celui de la réputation externe du Royaume, en 2016, contre 16 points en 2015.

Les Marocains se perçoivent comme une population aimable et sympathique, dotée d'un environnement naturel riche, et d'un système sécuritaire performant. En ce qui concerne les attributs dont la perception est moins favorable, il s'agit principalement de la technologie et l'innovation, du système éducatif et des marques et entreprises reconnues.

## Principales conclusions de l'étude

Le débat animé lors de ce séminaire a porté sur la discussion des conclusions préliminaires de l'étude sur la perception de l'image du Maroc à l'international. A titre de récapitulatif, les principales conclusions sont présentées ci-après :

- Bien que la réputation du Maroc auprès des pays du G-8 se situe à un niveau intermédiaire, elle est toutefois plus favorable que celle des BRICs, à l'exception du Brésil. Elle dépasse largement celle de la Turquie et de l'ensemble des pays arabes et africains. A titre indicatif, l'Afrique du Sud, l'Egypte, l'Angola, l'Algérie et le Nigéria sont positionnés, respectivement, au 49<sup>ème</sup>, 55<sup>ème</sup>, 63<sup>ème</sup>, 64<sup>ème</sup> et 66<sup>ème</sup> rang.
- Les comparaisons entre les notes attribuées par les citoyens marocains et les citoyens des pays du G-8 quant à leur perception du Maroc, permettent de dégager des différences positives au niveau de certains attributs, tels la sécurité du Royaume, l'amabilité de sa population et son sens de l'hospitalité, la beauté de son environnement naturel, la richesse de son patrimoine culturel ou encore le respect international. Ce sont là des opportunités sur lesquelles le Royaume devrait fonder sa politique de communication pour asseoir, sur des bases solides, son image internationale.
- La perception interne est négative, comparativement à la perception externe, pour ce qui est des attributs relatifs à la technologie et l'innovation, au système éducatif, à l'utilisation des ressources naturelles, aux marques et entreprises reconnues, à l'éthique et la transparence, à l'environnement politique et institutionnel et au bien-être social. Ces insuffisances, qui pourraient constituer des risques réels pour la réputation tant interne qu'externe du Maroc, sont de véritables défis qu'il serait essentiel de relever.



- L'action du Maroc au titre de la promotion de son image à l'international devrait cibler en priorité des pays tels que l'Espagne, l'Italie ou les Pays-Bas, au sein desquels réside une importante communauté marocaine, ainsi que des pays de l'Afrique Australe et de l'Est à l'instar de l'Afrique du sud et du Kenya.



## **Les développements récents en matière de politique intérieure et extérieure du Maroc**

21 avril 2016

---

Cette conférence organisée par l'IRES au siège de l'Institut Norvégien des Relations Internationales (NUPI) à Oslo, à laquelle ont pris part des Ambassadeurs de pays européens et africains accrédités à Oslo, des représentants de la société civile norvégienne et des experts universitaires, a permis de mettre en relief les grands chantiers de réforme menés par le Maroc sur le plan politique, institutionnel, économique, sociétal et environnemental ainsi que les fondements de la politique étrangère du Royaume.

L'accent a également été mis sur l'apport de la Constitution de 2011 en matière d'accélération de la transition démocratique du Royaume, d'ancrage aux droits de l'Homme et de mise en place d'un modèle de développement axé sur la régionalisation avancée. Ce modèle, qui profiterait en premier lieu aux provinces du Sud, consacre les efforts de développement consentis par le Royaume dans son Sahara depuis plus de 40 ans, en vue de faire de celle-ci un espace de paix, de stabilité et de prospérité partagée profitant même au voisinage subsaharien.

D'autres aspects importants ont été abordés dont notamment les leviers de renforcement des relations du Maroc avec l'Union Européenne dans leur dimension bilatérale et méditerranéenne ainsi que la réalité et les perspectives du positionnement stratégique du Maroc en Afrique.

### **Les principaux leviers de la politique intérieure du Royaume**

Le premier axe a été consacré à la politique intérieure du Royaume, en mettant en relief l'élan réformateur du pays, qui lui ouvre de larges perspectives de développement comme en témoignent l'approfondissement de l'ancrage aux valeurs de démocratie, des droits de l'Homme et l'amélioration de la gouvernance des institutions ainsi que l'impulsion donnée au développement humain à travers la mise en place des conditions nécessaires pour un vivre ensemble apaisé et harmonieux.

Les réformes menées par le Maroc concernent également le renforcement des capacités compétitives de l'économie marocaine pour accélérer le processus de création de la richesse nationale, comme en témoigne l'adoption de l'économie verte comme axe central de la politique d'adaptation au changement climatique et de réduction de l'empreinte écologique.



Outre la forte impulsion qu'a donné la réforme constitutionnelle de 2011 à la transition démocratique du Maroc, cette réforme a permis de conférer à la région une place de choix, en jetant les bases d'un modèle régional marocain, fondé sur des "régions économiquement et géographiquement complémentaires et socialement et culturellement harmonieuses".

Les provinces du Sahara marocain sont les premières à bénéficier de ce modèle de régionalisation avancée dont les fondements convergent parfaitement avec le Plan d'autonomie, proposé par le Maroc pour résoudre définitivement le conflit artificiel du Sahara marocain. Ce plan, jugé crédible et réaliste par la communauté internationale dont les membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU, constitue une forme fiable de l'autodétermination au niveau du Sahara dont a été issue la plupart des dynasties ayant régné sur le Maroc.

## **Les fondements de la politique étrangère du Royaume**

Le deuxième axe a porté sur les fondements de la politique étrangère du Royaume, qui est axée sur le renforcement des liens de coopération traditionnels, l'établissement de nouveaux liens, suivant une logique de réseau, et la conclusion d'une nouvelle génération de partenariats stratégiques. Le déploiement de la politique étrangère marocaine s'opère selon trois vecteurs dont le premier représente le comportement international du Maroc fondé sur la modération politique et religieuse.

Le deuxième concerne la sensibilité accrue du Maroc aux questions globales, avec une forte implication du Royaume aux opérations de maintien de la paix et aux actions humanitaires, sous l'égide de l'ONU, mais aussi dans le cadre de la coopération avec l'OTAN.

Enfin une ouverture commerciale dans le cadre multilatéral de l'OMC et à travers l'établissement d'un réseau dense d'accords de libre-échange, visant à ériger le Maroc en hub régional dans une multitude de domaines : économie, finance, transport, logistique, enseignement-éducation...

Par ailleurs, les relations avec l'Europe et l'Afrique occupent une place de choix dans les priorités de la politique étrangère du Royaume. Les relations avec ces deux régions connaissent un dynamisme particulier sans, toutefois, mobiliser pleinement leur potentiel.



De par leur caractère stratégique et leur ancrage historique, les relations entre le Maroc et l'Union Européenne couvrent un champ de coopération large et évolutif. Les perspectives offertes dans le cadre du statut avancé devraient permettre de réaliser un saut qualitatif important de nature à approfondir davantage l'ancrage du Maroc à l'Europe.

L'accord de libre-échange complet et approfondi, en phase avancée de négociation, et son corollaire la convergence réglementaire par rapport à l'acquis de l'Union, qui sera menée par le Maroc selon une approche souveraine, serait de nature à reconfigurer positivement les relations de coopération entre les deux parties.

Le volet politique de ces relations devrait être rehaussé substantiellement pour tenir compte dans le traitement de la question nationale du Sahara des atouts du Maroc en tant que pays stable, en transition démocratique avancée et acteur important dans la lutte contre le terrorisme et ce, dans le but de prévenir les tensions qui guettent les relations bilatérales et qui sont actuellement en relation avec l'accord agricole, la position injustifiée de certaines institutions européennes à l'égard de la situation des droits de l'Homme dans les provinces du Sud...

En ce qui concerne les relations avec l'Afrique, le Maroc inscrit davantage sa coopération avec l'Afrique dans le cadre d'approches multilatérales pour compenser son absence de l'Union africaine, à travers :

- Un rôle actif du Maroc au sein des organisations sous-régionales comme l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine ou la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest.
- Une forte implication du Royaume dans certaines initiatives de coopération régionale, à l'instar de la Conférence des pays africains riverains de l'Atlantique dont il est l'initiateur.
- Une contribution effective du Royaume du Maroc au renforcement de la paix et de la stabilité en Afrique, dans le cadre des mécanismes de l'ONU.
- Une présence marquée au sein des forums de coopération liant l'Afrique aux pays émergents, notamment asiatiques : Forum Sino-Africain, Forum Inde-Afrique...

En vue de mobiliser pleinement le potentiel de sa coopération avec l'Afrique, le Maroc est appelé à renforcer son positionnement en Afrique de l'Ouest, en mettant l'accent sur l'implication des PME dans le processus de diversification à l'international des groupes privés marocains en Afrique et intensifiant la coopération régionale en matière de lutte contre les réseaux terroristes et criminels au Sahel et au Golfe de Guinée.



Pour ce qui est du positionnement du Maroc en Afrique Australe et en Afrique de l'Est, celui-ci devrait être rehaussé à travers l'élargissement du champ des intérêts économiques avec les pays leaders de cette région et le recours à une stratégie de communication proactive pour combler le déficit d'information sur le Maroc. A cet effet, il est fortement utile de promouvoir le dialogue entre sociétés civiles de part et d'autres et d'encourager les échanges culturels et universitaires pour favoriser la compréhension mutuelle entre les peuples.

## **Principaux éléments des débats**

Le débat qui a eu lieu lors de cette conférence s'est focalisé sur la dimension européenne et africaine de la politique étrangère du Royaume, sous le prisme des nouvelles données géopolitiques régionales ainsi que sur les développements récents du dossier du Sahara marocain, particulièrement pour ce qui est de la réaction du Maroc aux déclarations y afférentes du Secrétaire Général de l'ONU.

Les principaux éléments des débats, tenus lors de la conférence et durant les échanges informels avec des responsables norvégiens, sont récapitulés ci-après :

- Les relations Maroc-Union Européenne évoluent, aujourd'hui, dans un contexte marqué par de profondes mutations géopolitiques. La dimension sécuritaire, en lien avec l'accentuation de la menace terroriste et l'acuité de la crise migratoire, semble être aujourd'hui la priorité de l'Europe dans ses relations avec son voisinage sud-méditerranéen.
- Profondeur stratégique du Maroc, l'Afrique bénéficie d'une attention particulière au plus Haut niveau de l'Etat, comme en témoigne la fréquence élevée des Visites effectuées par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en Afrique de l'Ouest et dans certains pays de l'Afrique Centrale. La contribution effective du Royaume à l'effort de développement du continent lui permet de jouir d'une grande crédibilité en Afrique et auprès de la communauté internationale. L'approche de partenariat prôné par le Maroc tient compte du lien organique entre sécurité et développement.
- Le Maroc n'a aménagé aucun effort pour parvenir à une solution réaliste et définitive au conflit artificiel du Sahara marocain, loin de la surenchère politique et des postures figées. Cette initiative, qui est le fruit d'un processus de consultation nationale et locale, a été jugée par plusieurs acteurs internationaux de poids comme étant une proposition sérieuse et crédible.





- Les propos et les gestes du Secrétaire Général de l'ONU lors de sa dernière visite aux "camps de Tindouf" dénotent d'un parti pris flagrant et d'une violation du principe de la neutralité qui doit caractériser le comportement d'un haut responsable de l'enceinte onusienne.
- La décision du Maroc de réduire la composante civile de la MINURSO et de geler sa contribution volontaire au financement des opérations de cette mission est un acte de souveraineté. Le Royaume reste, néanmoins, ouvert à la coopération avec l'ONU, avec qui il constitue un partenaire de choix pour les opérations de maintien de paix à l'échelle internationale. Le Maroc entretient des échanges réguliers avec les membres du Conseil de Sécurité et assume pleinement son rôle de pays responsable et engagé en faveur de la stabilité et de la paix dans le monde.



---

# La présentation d'ouvrages

---



L'IREs a poursuivi, en 2016, son rendez-vous de débats, au cours duquel ont été présentés et discutés, à partir d'une lecture disciplinaire croisée, trois ouvrages, en rapport avec les domaines intéressant les activités de l'Institut. Ces présentations ont eu lieu, respectivement, le 10 mars 2016, le 6 octobre 2016 et le 8 décembre 2016.

Il s'agit, respectivement, du livre intitulé " Femmes et hommes dans le coran : quelle égalité ?" du Pr. Asma LAMRABET, de l'ouvrage collectif intitulé "Le Maroc au présent : d'une époque à l'autre, une société en mutation" et de celui intitulé "L'Afrique des possibles : les défis de l'émergence" du Pr. Pierre JACQUEMOT.

## **Femmes et hommes dans le coran : quelle égalité ?**

Cet ouvrage permet d'appréhender la question de l'égalité entre hommes et femmes dans le coran. Il propose une nouvelle approche de la thématique de la femme musulmane et s'intéresse, particulièrement, à l'éthique relationnelle entre les hommes et les femmes en société musulmane telle qu'elle est conçue par le Coran.

## **Les principales conclusions des débats**

Les lectures croisées de l'ouvrage et les débats ont permis de mettre en relief les éléments suivants :

- La question de l'égalité hommes-femmes à partir du référentiel religieux constitue un sujet d'actualité au Maroc. L'ouvrage propose une déconstruction de la lecture traditionnelle, misogyne de l'égalité entre hommes et femmes et souligne que l'inégalité, telle qu'elle a été construite dans la lecture patriarcale et les interprétations religieuses, est entièrement incompatible avec le référentiel islamique et va à l'encontre des droits humains universels.
- La lecture traditionnelle et historique de la question de l'égalité hommes-femmes dans le coran a été fortement imprégnée par le patriarcat et les contextes socioculturels et politiques des sociétés musulmanes. En outre, les interprétations coraniques, héritées du passé, sur les relations hommes-femmes ont été basées sur la discrimination, la différence ... alors que le Saint Coran prône dans plusieurs versets coraniques des principes d'égalité entre les êtres humains, d'équité, de liberté et de respect de l'autre.
- L'investissement du champ religieux par les femmes au Maroc a contribué à la réalisation de plusieurs avancées, notamment par les différentes actions entreprises pour l'égalité et la parité au Maroc, particulièrement, le changement du code du statut personnel.



- La lecture éthique et universelle du message coranique favorise, en effet, les principes de l'égalité et de l'humanisme. De plus, il existe un certain nombre de concepts clés égalitaires dans le coran, notamment, le concept crucial de *la création de l'humanité (anafss al wahida* ou l'égalité dans la création) qui transcende la race, le sexe, l'origine, la couleur...
- Les principes éthiques de l'islam devraient être inculqués dans le système éducatif, notamment par la réforme de l'éducation religieuse, dans les mosquées et les médias afin de pouvoir déconstruire cette vision réductrice du coran et asseoir, également, une société égalitaire et de paix entre hommes et femmes et entre les citoyens.



## **Le Maroc au présent : d'une époque à l'autre, une société en mutation**

Considéré comme un recueil d'études sociologiques sur le Maroc, cet ouvrage réunit une multitude de contributions sur les différentes facettes des mutations produites dans la société marocaine au cours des trois dernières décennies, tant sur le plan politique et socio-économique que sur le plan culturel, linguistique et religieux.

### **Les principales conclusions des débats**

Les lectures croisées de l'ouvrage et les débats ont permis de mettre en exergue les éléments suivants :

- L'ouvrage présente un état de la recherche sur le Maroc, à partir de thématiques générales, à savoir : le territoire, les dynamiques des relations sociales, les rapports sociaux de genre, les cultures et langages, la politique et relations internationales, la diversité et contrastes du religieux, le droit et les tendances économiques et pratiques du travail.
- L'évolution vers l'Etat de droit au Maroc a connu une avancée significative, notamment par la création du Conseil consultatif des droits de l'Homme et la réforme constitutionnelle. Le Conseil s'est penché, dès son avènement, sur les questions relatives à la réforme de la législation pénale et à l'amélioration des conditions d'incarcération dans les prisons.
- Sur le plan social, le Maroc a enregistré de nombreuses avancées qui ont contribué à la transformation de la société. Il s'agit, particulièrement, de la mutation prometteuse de la condition de la femme, notamment le nouveau code de la famille, le rôle primordial des jeunes dans la scène nationale, l'affirmation des mouvements berbères et islamistes, le dynamisme de la création culturelle et de la presse... Pour ce qui est des questions migratoires, aussi bien des étrangers au Maroc que des Marocains résidents à l'étranger (MRE), le Maroc a inscrit cette question sur son agenda politique et a lancé, à ce titre, une campagne de régularisation en 2014 à l'initiative du Roi.
- La société marocaine est marquée par une pluralité de référents religieux, notamment les courants de *wahabisme*, *salafisme*, *chiïsme* ... A cela s'ajoute, une grande majorité de marocains musulmans, acharites, malikites et soffites. De plus, la politique religieuse au Maroc est basée sur des constantes que sont l'unité de la croyance et du rite ainsi que les valeurs de l'éducation spirituelle. Le socle de cette politique est la Commanderie des Croyants, épaulée par trois grands piliers : le dogme acharite, l'école jurisprudentielle malikite et le soufisme.



- Sur le plan économique, le Maroc a connu une accélération et multiplication des programmes de développement afin de favoriser la modernisation de l'économie marocaine. A ce titre, l'économie marocaine s'est inscrite dans un processus de tertiarisation croissante qui s'est traduite par des performances économiques significatives. La multiplication des stratégies sectorielles constituent de véritables moteurs de croissance économique et d'investissement public et privé. Toutefois, les inégalités et les vulnérabilités sociales demeurent persistantes.
- Les efforts déployés par le Maroc en faveur du développement et de la modernité relève, particulièrement, d'une volonté politique réelle d'ouverture dans tous les domaines afin de promouvoir un projet de société collectif dans lequel tous les acteurs seraient engagés et tout en conciliant modernité et authenticité sur la base d'un Islam tolérant et modéré.



## **L'Afrique des possibles : les défis de l'émergence**

Cet ouvrage met en relief les principaux défis auxquels est confrontée l'Afrique dans un contexte d'accroissement démographique, de développement de l'urbanisation et de changement climatique. Il traite, également, les perspectives de l'émergence du continent et les leviers de développement nécessaires pour une croissance durable et inclusive.

### **Les principales conclusions des débats**

Les lectures croisées de l'ouvrage et les débats ont permis de mettre en exergue les éléments suivants :

- Le modèle traditionnel de changement structurel ne semble pas s'appliquer à la plupart des pays africains. En dépit de la migration vers les villes, la population rurale reste majoritaire et l'agriculture familiale constitue toujours le principal secteur dont dépend la survie de la majorité de la population.
- L'urbanisation, principalement vers les zones côtières, ne s'est pas accompagnée d'une industrialisation mais d'une explosion de l'informalité tertiaire. En fait, concentré dans quelques enclaves sanctuarisées, le secteur manufacturier a aujourd'hui dans le PIB une part plus faible qu'elle ne l'était en 1980. Seule l'Afrique du Sud a connu une diversification à l'abri de ses protections et sur la base de ses considérables ressources minières à transformer.
- Les pays africains dotés d'abondantes ressources naturelles liées aux industries extractives devraient jouir d'un avantage dans la course à la réduction de la pauvreté. Pourtant, bon nombre d'entre eux, à cause des prix des matières premières qui ne cessent de fluctuer, se retrouvent souvent dans une situation pire que celle de pays disposant de moins de ressources.
- La proportion de la population concernée en Afrique subsaharienne par l'extrême pauvreté a reculé. Le taux de pauvreté est passé de 1990 à 2016 de 57% à 35%. Mais la population totale s'étant fortement accrue, le nombre de personnes extrêmement pauvres a sensiblement augmenté. Selon les données les plus optimistes, l'Afrique comptait 340 millions de pauvres en 2016, contre 280 millions en 1990. Ceci prouve l'équation de la pauvreté "moins de pauvre relativement, plus de pauvres absolument".



- Les études sur la croissance économique à long terme proposent quatre typologies des économies africaines. Il s'agit des *économies à faible revenu à dominante primaire et vulnérables, des économies rentières, pétrolières et minières, des économies à revenu intermédiaire, en transition et des économies diversifiées à revenu intermédiaire supérieur.*
- L'Afrique subsaharienne sera le moteur de la démographie mondiale. Sur les 2,4 milliards d'humains supplémentaires attendus d'ici 2050 sur la planète, la moitié serait dans la partie la plus pauvre. La croissance démographique du sous-continent est d'une « intensité sismique » pour reprendre une formule de l'Unicef. Les extrapolations des Nations unies indiquent que, selon le scénario moyen en matière d'évolution de la fécondité, la population de l'Afrique subsaharienne proche du milliard d'habitants en 2016 se situerait à 2,1 milliards en 2050, soit alors 22 % de la population mondiale. A l'horizon 2100, toujours selon le scénario moyen, le sous-continent compterait 4 milliards d'habitants et 35% de la population mondiale.
- Les progrès réalisés en matière de réduction de la malnutrition ont été lents : de 1990-1992 à 2010-2014, la prévalence de malnutrition n'a baissé que de 31 à 25 %. Plus d'un enfant africain sur quatre en souffre encore. Les situations les plus graves se rencontrent dans six pays : Burundi, Erythrée, Madagascar, RD Congo, Somalie et Tchad où la moitié de la population est malnutrie. Seuls deux pays, le Gabon et le Sénégal, enregistrent des taux inférieurs à 20%. Et les épisodes dramatiques restent fréquents, comme dans le Sahel en 2016 où un million d'enfants devaient être traités pour déficience nutritive, un chiffre jamais atteint dans l'histoire des interventions humanitaires.
- Comparée aux autres continents, l'Afrique paiera le plus lourd tribut au dérèglement climatique. Alors qu'elle présente la plus faible capacité d'adaptation. Certes, il existe des limites aux estimations sur ses impacts, dont un manque de données fiables, mais il est admis de reconnaître qu'au cours de dix ou quinze prochaines années l'Afrique risque de perdre 2 à 4% de son PIB sous son effet. Une analyse approfondie, indique que les plus pauvres seront les plus sévèrement touchés. S'y ajoutent les défis sur l'ensemble de ses ressources associés à la pression démographique.

